

LES INSOLENCES

D'UN

EX-DÉPUTÉ



par VINCENT BRASSARD

**LES INSOLENCES
D'UN
EX-DÉPUTÉ**

DEDICACE

A tous mes anciens collègues.

A la Chambre des Communes.

LES INSOLENCES
D'UN
EX-DEPUTE

par

VINCENT BRASSARD

Il a été imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Nationale Ltée,
218 rue Gaspard sud, Joliette, Province de Québec.
Distribué par les Distributions Eclair Ltée,
7383 rue DeLaroche, Montréal - Tél. : 276-3731
Tous les droits de reproduction ou de traduction
sont réservés par l'auteur.

NOTES BIOGRAPHIQUES DE L'AUTEUR

Issu d'une famille de cultivateurs de Chicoutimi vivant sur une ferme en périphérie immédiate de la métropole du Saguenay, l'auteur a passé son enfance en milieu urbain et rural. Pendant la crise de 1930 à 1939, il a poursuivi son cours classique, plus des études économiques et sociales. Puisant son inspiration au milieu du prolétariat tant de la campagne que de la ville aux prises avec le chômage massif des années de son adolescence, il s'est tout jeune intéressé aux problèmes économiques et sociaux.

D'abord au sein des mouvements d'Action Catholique, plus tard dans les ligues de propriétaires et à la commission scolaire de Chicoutimi où il fut commissaire 12 ans, dont 10 à la présidence même. On lui doit, à ce titre, des innovations originales et audacieuses tant dans le domaine pédagogique qu'administratif.

La plus belle plume à son chapeau est sans contredit cette initiative d'une convention collective d'océsaine qui mettait fin au chaos existant dans les relations entre les commissions scolaires avec leur personnel enseignant. Travailleur infatigable à l'Association des commissions scolaires, il a successivement occupé des charges importantes dans l'exécutif de ces associations dont celle de vice-président provincial.

Successivement journaliste et directeur de compagnie, il fondait, en 1945, une importante affaire de salaison. Aimant le défi, il a fait, de l'entreprise

qu'il dirige, la première et la seule salaison canadienne-française indépendante à se qualifier pour opérer sous inspection fédérale. (Il faut faire exception pour les grandes coopératives).

A la suite d'une grave épidémie de polio en 1954, il remuait toutes les inerties et obtenait la construction d'un centre de réhabilitation à Chicoutimi. Elu député fédéral aux élections du 31 mars 1958, il était défait par un créditiste en juin 1962.

Ce sont ses observations qu'il nous livre sans prétention dans le combat d'un nationalisme canadien-français aux prises avec les spasmes d'une confédération secouée par des problèmes de croissance et de survie alors que le Québec, tout enfiévré, tâtonne et cherche sa voie.

AVANT-PROPOS

On n'écrit pas ses mémoires à 42 ans mais après avoir servi mes concitoyens pendant 15 années sans interruption, j'ai peut-être voix ou chapitre, même si les électeurs du comté Chicoutimi me donnaient congé comme député fédéral en juin 1962.

Les journalistes et les politiciens s'interrogeront encore longtemps sur cette vague créditiste et sa signification dans la vie politique du Québec. Pour ma part, je n'ai pas la prétention de faire de l'analyse scientifique, mais simplement d'inviter le public à regarder, pour une fois, de l'autre côté de la lunette. Les journalistes et commentateurs de même que le grand public se permettent journellement de juger et d'analyser cette bête curieuse qu'est l'homme politique. J'ai donc l'intention d'inverser les rôles et d'analyser la presse et le public. Si tout le monde se permet de juger les politiciens, pourquoi un politicien ne se permettrait-il pas de juger Monsieur tout le monde ?

Je n'ai pas l'intention de mâcher mes mots même si on me dit souvent que c'est là un grand défaut et qu'il vaut mieux cacher ses sentiments pour ne déplaire à personne.

Il se peut donc que mes opinions aient un effet de choc ; c'est ce que je désire puisque notre éducation politique reste à faire et que notre population a prouvé qu'elle pouvait souscrire à n'importe quelle aventure. En cela elle ne se comporte pas plus

mal que les peuples hautement civilisés comme les Allemands et les Italiens qui, il n'y a pas si longtemps donnaient leur appui massif à des paranoïaques dangereux tels Hitler et Mussolini. La différence c'est que ces peuples hautement civilisés n'avaient jamais fait l'expérience de la démocratie et que leur comportement est ainsi un peu excusable. Nous avons presque cent ans d'expérience démocratique et pourtant nous nous comportons encore comme de grands enfants votant pour la première fois.

1

— Comment finissent quinze années de vie publique

A la lueur d'un soleil oblique, indiquant l'approche d'un autre hiver, le bateau-dragueur du Gouvernement fédéral achève le creusage du chenal du Saguenay jusqu'à Chicoutimi. Le ronron des moteurs se répercute sur les falaises abruptes de la rivière pendant que les journalistes s'amènent pour faire un reportage sur cette réalisation inusitée. En fait, c'est la première fois qu'on voit un dragueur dans le Saguenay depuis 1930 et les journalistes, tous très jeunes, ne s'en souviennent pas. Il faut donc faire une nouvelle et une nouvelle importante. Les photographes s'affairent, on questionne les officiers du navire. Il en résulte un reportage photographique de belle allure. Le creusage du Saguenay à une profondeur utile de 21 pieds à marée basse comporte des avantages indiscutables pour le port de Chicou-

timi et son commerce de transit. Tout est dans la nouvelle, sauf un détail : on oublie que, député à Ottawa de 1958 à 1962, j'ai bataillé pendant 4 ans pour obtenir cette réalisation et des dizaines d'autres. On ignore que les fonctionnaires du Gouvernement se renvoyaient la balle d'une juridiction à l'autre pour essayer d'en retarder la réalisation. On oublie de dire que le Conseil des Ports Nationaux qui administre le port de Chicoutimi déclinait toute responsabilité. Au Ministère des Transports, on prétendait que c'était le rôle du Ministère des Travaux Publics de creuser un chenal et vice-versa. Dans toutes les belles nouvelles publiées à l'occasion de la fin des travaux de creusage, il n'y a même pas une ligne pour laisser entendre que j'avais pu jouer un rôle quelconque dans toute cette affaire et Dieu sait pourtant qu'il a fallu remuer ciel et terre pour obtenir cette petite chose rêvée depuis longtemps par les hommes d'affaires de la région.

Le 18 juin, il y a eu des élections générales et, au soir du scrutin, une foule, ressemblant à ce que les gravures nous montrent de la prise de la Bastille, parcourait les rues de toutes les villes de la région criant, chantant et faisant éclater des pièces pyrotechniques. La manifestation ressemblait beaucoup plus à une émeute qu'à un triomphe et les hommes en délire vivaient le GRAND SOIR du Crédit-Social triomphant contre les élites, victorieux de l'Ordre Etabli. Pour eux, c'était le commencement d'une ère nouvelle, la fin de toute misère. Parce qu'il me fallait me rendre à la télévision régionale, j'ai dû être le témoin de ces scènes inusitées et insolites. Devant la caméra, je me suis contenté de remercier tout le monde. D'abord ceux qui avaient été mes

partisans et supporteurs et ensuite les autres, qui, inconsciemment peut-être, avaient rendu un grand service à ma famille et à mes affaires en me retournant à la vie privée.

Maintenant, nous avons connu le régime d'austérité et les restrictions de crédit. Les manifestants du 18 juin sont rentrés sous terre; on n'en voit presque plus, si peu en fait que c'est à se demander où ces Créditistes ont bien pu récolter tous leurs votes. Les Poujadistes ont constaté que l'ECONOMIE est un mécanisme ultra-fragile, beaucoup trop fragile en fait pour le mettre entre les mains d'un Caouette. Les syndicalistes se chamaillent à propos de Caouette qui multiplie les déclarations plus contradictoires les unes que les autres et les journaux s'interrogent pendant que la confusion continue de plus belle et qu'elle continuera sans doute encore après le prochain scrutin. (1) Dans l'état actuel des choses, nul ne peut prédire l'avenir mais il semble qu'il soit indispensable d'éclairer le public sur ce qui se passe derrière les coulisses à Ottawa. C'est le but précis de ces insolences qui lèveront sans aucun doute un coin du voile et éclaireront d'un jour nouveau certains événements et certaines attitudes de nos hommes publics.

(1) Ce manuscrit était écrit longtemps avant l'annonce des élections du 8 avril 1963.

2

— Les surprises de l'élection de 1957

Il n'est pas nécessaire de commenter longuement la surprise qu'apporta, du moins dans le Québec, le résultat des élections de 1957 à l'échelle nationale. Pour les journaux et la population du Québec, la réélection des Libéraux ne faisait aucun doute. L'impossible se produisit et Diefenbaker prit le pouvoir à la tête d'un gouvernement minoritaire. A l'échelon local, l'élection du 10 juin 1957 ne devait pas manquer de causer des surprises similaires.

Monsieur J.E.A. Dubuc, le grand industriel de Chicoutimi qui fut un temps surnommé "le roi de la pâte à papier" garda le siège fédéral de Chicoutimi pour le parti libéral jusqu'en 1945 alors qu'à cause de son état de santé, il décida de ne plus briguer les suffrages. Cette année-là, la lutte se fit à quatre,

un Libéral, un Bloc Populaire, un Conservateur et un Indépendant. Fortement appuyé sur l'organisation de l'Union Nationale ayant à sa tête le nouveau ministre de la voirie, l'honorable Antonio Talbot, l'Indépendant fut élu par une faible marge sur le candidat du Bloc Populaire. Il est à présumer que, sans l'intervention du Bloc dans les affaires provinciales l'année précédente, l'honorable Antonio Talbot aurait évité d'intervenir directement dans les affaires fédérales et le Bloc aurait pu remporter le comté avec une relative facilité. De toute façon, il n'y a rien à changer aux faits et notre député indépendant, M. P.-E. Gagnon, réussit à se faire réélire successivement en 1949 et en 1953. Sa victoire de 1953 fut particulièrement brillante en regard du résultat général des élections et de l'amputation du comté pour former le comté Lapointe. Le candidat libéral, cette année là, était précisément l'avocat Roland Angers, l'ancien candidat du Bloc Populaire en 1945. De souche conservatrice, M. Angers fut désigné à la candidature sans convention préalable et il semble que la vieille garde libérale ne lui avait pas pardonné son passé. De toute façon, il se fit écraser par plus de huit mille voix de majorité en dépit de la brillante victoire nationale de son parti.

Pendant tout son mandat, M. Gagnon qui était un bel orateur se fit remarquer à Ottawa par ses interventions bien documentées sur toutes les questions touchant les droits de la province de Québec. Il s'était également fait une spécialité de combattre le scandale de ces milliers de divorces qui parquent devant le Parlement de la Nation. M. Gagnon, que tout le monde appelait familièrement Paul-Edmond, fut le plus ardent protagoniste de la construction du

chemin de fer de Chibougamau. Il dénonça les scandales du Service Civil et ceux de Petawawa. En bref, Paul-Edmond fut un farouche adversaire du militarisme, du colonialisme et de l'impérialisme et il a bien des fois soulevé l'enthousiasme de la région lors de ses brillantes interventions en Chambre.

En 1957 cependant, les vieux thèmes commençaient à être usés et le nationalisme n'était plus rentable. Le candidat libéral était nul autre que notre vieil ami Rosaire Gauthier, depuis plusieurs années maire de Chicoutimi. Polémiste infatigable et d'une violence rare, Rosaire Gauthier fait de la politique et surtout de la politicaillerie 365 jours par année. Tous ses gestes à la mairie ont toujours été des gestes politiques. Il ne se passe pas une assemblée du conseil sans que le maire ne prenne la parole pour faire la manette des journaux. Il se prononce sur tout, même les affaires extérieures. On ne lui connaît pas de doctrine précise sauf l'art de faire des élections en portant des accusations et des accusations contre l'adversaire sans se soucier si elles sont vraies ou fausses. Il semble avoir adopté Voltaire comme auteur de chevet et il pratique l'attaque vitriolique sans répit se disant qu'il en restera toujours quelque chose même si c'est complètement invraisemblable. Dans le cas de Paul-Edmond Gagnon, il s'agissait d'une cible relativement facile. Agissant depuis toujours comme fondé de pouvoir de M. Talbot qui, du fait de ses fonctions ministérielles ne visitait que rarement le comté, il devenait la tête de Turc rêvée pour un homme de la trempe de Rosaire Gauthier. Le règne de M. Talbot a été fertile en réalisations mais ces réalisations ne se font pas sans susciter des jalousies et des rancunes. S'agit-il d'un contrat à accorder,

il se trouve toujours 8 ou 10 concurrents pour le réclamer. Une position, même insignifiante, attire toujours de 15 à 20 candidatures. En somme, il n'y a toujours qu'un seul heureux; les autres sont frustrés. C'est la rançon du patronage et il n'y a pas de doute qu'il faille un art consommé pour faire accepter la défaite à un soumissionnaire malheureux et ce n'est pas toujours possible. En jouant habilement sur le thème du patronage, Rosaire Gauthier pouvait facilement rendre Paul-Edmond Gagnon odieux car on ne peut éviter de faire des mécontents en administrant les deniers publics pendant 12 ans. D'autre part, M. Gauthier avait sur les candidats précédents l'avantage d'être le maire de la ville la plus importante du comté et de disposer de ce fait d'un important patronage local. C'est la technique du maire de Chicoutimi de toujours mettre en réserve les fonds de construction de la Cité en attendant une élection toujours possible. Tout est mis en oeuvre pendant la campagne électorale. Rosaire Gauthier qui, jusqu'en 1957, avait toujours fait patte de velours avec M. Talbot obtenait tout ce qu'il désirait, y compris l'appui tacite de ce dernier à l'occasion des élections municipales. Il avait par exemple obtenu, en 1956, un important octroi pour pavage de rues. En fait le pavage ne fut réalisé que pendant la campagne électorale de 1957 et l'on assista à ce fait cocasse de voir paver une rue en face du comité central de Paul-Edmond Gagnon à même des argents obtenus de Québec l'année précédente. Le thème central de Rosaire Gauthier était d'ailleurs assez simple et fort efficace; c'était : "Sortez le comté de l'opposition". Prenant pour acquis que le gouvernement libéral serait reporté au pouvoir, le comté Chicoutimi donna une majorité de 1300 voix au candidat

libéral pour se retrouver dans l'opposition, "GROS JEAN COMME DEVANT". Le tout Québec fut surpris de la victoire conservatrice sur le plan national et le tout Chicoutimi fut également surpris d'avoir élu un Libéral pour la première fois en 12 ans, au moment même où le Canada changeait d'allégeance.

Dès ce moment, il devint évident que de nouvelles élections auraient lieu avant longtemps et les anciens supporteurs de Paul-Edmond Gagnon, à la suite de divers colloques, en vinrent à la conclusion que le parti conservateur avait le vent dans les voiles et qu'il était temps de se mettre à la recherche d'un candidat susceptible de remporter le comté. Je ne faisais partie d'aucun de ces groupes de discussion et j'étais à 100 lieues d'imaginer que mon nom sortirait comme candidat possible en vue des futures élections.

3

— Les préliminaires de l'élection de 1958 sur le plan local

Le groupe qui recherchait ma candidature avait mis en oeuvre tout un plan d'action : campagne de chuchotements pour préparer l'opinion publique et en connaître la réaction et enfin campagne de pression pour obtenir mon consentement. Par l'entremise de l'un des vendeurs de notre établissement, j'appris à l'avance ce qui se tramait dans l'ombre. Mon premier mouvement fut de rire de bon coeur, croyant à une plaisanterie. Dans mon for intérieur, j'avais trouvé tous les arguments pour justifier Paul-Edmond Gagnon de se rallier au parti conservateur qui avait un nouveau chef en la personne de John G. Diefenbaker. J'estimais en effet que Paul-Edmond aurait fort bien pu expliquer qu'il était resté indépendant jusque là à cause de ses idées nationalistes et qu'aucun des deux partis traditionnels ne lui donnait satisfaction.

Cependant, avec l'arrivée de M. Diefenbaker qui était l'un de ses amis personnels, il pouvait maintenant faire confiance au parti conservateur pour apporter une solution aux grands problèmes de l'heure. Pour la province de Québec, il s'agissait surtout de trouver une formule susceptible de sauvegarder l'autonomie provinciale dans le domaine fort controversé des octrois aux universités et quelques autres sujets de même nature. J'allais même jusqu'à imaginer que Paul-Edmond Gagnon pourrait devenir ministre, étant donné ses 12 ans d'expérience à la Chambre des Communes et son amitié personnelle pour le Premier Ministre. Pour la première fois dans l'histoire de notre région, on aurait pu avoir un représentant dans le Cabinet Fédéral. A tous ceux qui semblaient vouloir me taquiner avec une candidature possible, c'est le discours que je tenais et je concluais en disant que ma famille était trop nombreuse, mes affaires trop absorbantes, pour pouvoir même songer à briguer les suffrages.

Les mois passaient et les démarches se faisaient de plus en plus pressantes et nombreuses. Je renvoyais toujours la balle à Paul-Edmond Gagnon que je considérais toujours comme le meilleur candidat dans les circonstances mais il semble que Paul-Edmond en avait assez de son séjour de 12 ans à Ottawa et qu'il ait fermé sa porte de façon hermétique. Vers le mois de novembre 1957, ce n'était plus des démarches isolées mais de véritables délégations qui venaient solliciter ma candidature. Décidé d'en finir avec ces pressions qui s'exerçaient sur moi, j'eus recours à ce qui me semblait être une excellente porte de sortie et, je renvoyai mes solliciteurs à mon épouse qui avait promis de ne pas donner son con-

sentement. J'oubliais que j'avais affaire à une femme de coeur, élevée dans l'ascétisme et toujours disposée à dire OUI quand le devoir surgit. On lui représenta que je pourrais faire de grandes choses pour mes concitoyens, que mes états de services passés à la commission scolaire et à la fédération des commissions scolaires étaient une garantie sûre pour l'avenir, bref qu'elle était le seul obstacle sur la route. . . Piquée au vif dans sa réputation de femme accomplie, mon épouse eut une réaction spontanée absolument inattendue et déclara tout bonnement : "Si vous croyez que c'est moi qui suis un obstacle à l'avancement de mon mari, vous vous trompez grandement. J'ai, il est vrai, une famille nombreuse, mais je suis prête à tous les sacrifices pour que mon mari s'épanouisse et accomplisse tout son devoir de citoyen. Si vous voulez mon mari, messieurs, prenez-le; je vous le donne". J'étais donc plongé dans le bain jusqu'au cou, grâce à mon épouse et il s'agissait maintenant de ne rien négliger pour obtenir le succès électoral désiré.

La campagne pré-convention. Le comité qui avait obtenu ma candidature était surtout composé d'organiseurs politiques chevronnés, rompus à tous les secrets de l'organisation d'une campagne électorale. Puisque le parti conservateur avait été absent dans le comté lors des trois dernières élections, il importait de créer des cadres et des associations conservatrices furent organisées en quelques semaines. Elles groupaient, il va sans dire, des gens ayant milité dans les rangs de l'Union Nationale. A ce groupe de vétérans, s'ajoutait un fort contingent de jeunes mordus de la politique pour la première fois. Tout de suite des rivalités s'esquissèrent entre les vété-

rans et les jeunes et il fallut user de toute la diplomatie possible pour éviter d'en arriver à de véritables querelles. Les vieux avaient en effet l'impression que les jeunes voulaient les déloger et les jeunes sentaient que les aînés ne voulaient pas céder de place et abandonner certaines responsabilités. C'est, je crois bien, l'éternelle querelle des générations qui se retrouve dans tous les organismes humains et même au sein des familles apparemment les plus unies. De toute façon, mon rôle de candidat à la convention n'était pas de trancher les différends mais d'essayer de les atténuer en ménageant la chèvre et le chou et en évitant de prendre parti pour un groupe contre l'autre.

Mes supporteurs, sachant que je n'avais aucune expérience électorale, ne laissèrent rien au hasard. On me donna une sorte de précepteur chargé de faire mon éducation en matière électorale. Mon moniteur se mit donc en train de m'apprendre tous les secrets d'un politicien. Il m'enseigna à saluer tout le monde, à multiplier les poignées de mains, à me faufiler partout pour être vu dans toutes les organisations, photographié à profusion et cité par la presse locale. En plein hiver, il me guida dans une tournée du comté où il s'agissait, dans chaque paroisse, de rencontrer les chefs politiques locaux, de discuter avec eux et de solliciter leur appui pour la convention qui devait être annoncée incessamment. Cette tournée dura plusieurs semaines et je me montrai mauvais élève. Mon organisateur de convention aurait voulu que je fasse de la sollicitation directe en faveur de ma candidature et que j'étaie mes mérites. Je me suis toujours refusé à ce genre de présentation en dépit des reproches assez verts qu'on me faisait.

Je me contentais de me montrer sous mon vrai jour en discutant de problèmes politiques. A ceux qui n'étaient pas au courant de mon passé, je consentais à citer les quelques services que j'avais pu rendre au public et je concluais en disant que chacun était libre de son choix lors du congrès de nomination. J'insistais surtout auprès des futurs délégués pour qu'ils désignent, en toute conscience, l'homme qui, d'après eux, pouvait à la fois gagner le comté pour le Parti et rendre les meilleurs services à la population. La convention fut annoncée pour le 31 janvier par les autorités du parti à Québec. La formule utilisée était assez nouvelle, très démocratique et en même temps extrêmement dangereuse. On convoquait en effet tous les électeurs dans une salle, la plus grande que l'on pouvait trouver. L'entrée était absolument libre pour tout le monde et même pour les adversaires politiques. Quant au vote, il se prenait au scrutin secret à raison de deux votes par poll. Le procédé était long et difficile d'application. Il fallait d'abord grouper tous les résidents de tel ou tel secteur et tirer au sort, parmi eux, ceux qui seraient appelés à voter. Le sort pouvait tout aussi bien désigner un Libéral qu'un Conservateur et la formule pouvait prêter à toutes les fantaisies. J'étais allé assister à une convention semblable afin d'en maîtriser la formule et je ne manquai pas de remarquer que notre convention aurait pu être un échec total si les adversaires en avaient connu la formule assez tôt. Il leur aurait suffi de donner le mot-d'ordre et de remplir la salle dès les premières minutes de l'ouverture et seuls des adversaires auraient été appelés à voter pour le choix d'un candidat conservateur. Heureusement pour nous, la formule était neuve et les adversaires n'eurent pas le temps de songer à la boycotter. Dès

l'annonce du congrès de nomination, un autre candidat fit connaître son intention de briguer les suffrages. Il s'agissait d'un échevin de la cité de Chicoutimi, d'ailleurs l'un de mes bons amis, l'échevin Roland Roy. Il entreprit une vigoureuse campagne à travers le comté mais il commit l'erreur fondamentale de travailler à me démolir beaucoup plus que l'adversaire libéral. L'organisation libérale lui rendit d'ailleurs le mauvais service de faire campagne en sa faveur et les mauvaises langues ne manquaient pas de souligner que le maire Gauthier avait toujours eu le dessus sur Roy au conseil municipal. Il devenait donc évident, dès avant la convention, que les jeux étaient faits et que mon élection était assurée. Le dimanche après-midi 31 janvier 1958, la tension était à son comble aux alentours de la salle de l'Ecole d'Apprentissage. Dès l'heure du midi, des centaines de personnes se pressaient déjà pour attendre l'ouverture de la salle qui fut comble dès les premières minutes. Inutile de raconter les incidents du jour. Contentons-nous de rappeler que mon ami Roy n'avait pas préparé son discours de mise en candidature et il se contenta de crier avec véhémence : "Je suis le meilleur homme, je suis votre homme, votez pour moi". De mon côté, j'avais délibérément évité de préparer un texte qui aurait fort bien pu s'avérer un hors-d'oeuvre et j'improvisai un discours purement politique, lançant des accusations contre le parti libéral, contre l'adversaire local, vantant les réalisations du gouvernement conservateur à peine en place depuis quelques mois, etc., etc. Quand le président me tira par la manche pour indiquer que mon temps de parole était épuisé, je n'avais pas eu le temps de faire mon propre panégyrique et je conclus très rapidement : "Vous me connaissez, j'ai été élevé au milieu

de vous tous; je n'ai pas à faire mon propre éloge. J'ai toujours été heureux de vous servir dans le passé et si vous croyez que je puis encore vous rendre service, appuyez-moi, sinon, choisissez-vous un autre candidat car je ne suis pas sur cette tribune pour servir mes ambitions personnelles mais les intérêts de mes concitoyens."

Déjà les applaudissements qui avaient ponctué la fin de mon discours en disaient long sur l'issue du scrutin et je fus élu par une écrasante majorité dès le premier tour.

La première manche était terminée; il fallait désormais s'attaquer à la deuxième et à la plus difficile et je devais, dans les semaines suivantes, m'apercevoir que ce n'est pas chose facile que de faire la cour au public pour gagner une élection.

4

— Tous les secrets d'une campagne électorale à l'échelon du comté

Dès le lendemain de la convention, j'étais assailli par une multitude de gens qui voulaient devenir mon organisateur-en-chef. Toutes ces personnes avaient des mérites et des états de services. Elles avaient de l'expérience et de l'habileté et toutes auraient pu mener à bien une campagne électorale si, car il y avait un si, ce n'était de pouvoir rallier les différentes faction rivales et de galvaniser tous les efforts vers un objectif commun. Il y avait, par exemple, le groupe de la famille "G" qui ne voulait pas travailler avec les partisans de "L" et réciproquement. Chacun venait me poser un ultimatum, ordinairement formulé de la façon suivante : "Je suis un chaud partisan mais si tu veux avoir mon appui, il ne faut pas que ce soit un tel qui soit ton chef organisateur. Autrement, je ne marche pas et, non seulement je ne

marche pas, mais je travaillerai contre toi. Et n'oublie pas que je contrôle pas mal de votes". . . La plupart des griefs que les organisateurs politiques ont les uns envers les autres sont imaginaires et sont basés beaucoup plus sur une susceptibilité excessive que sur des faits et des raisonnements. J'ai pu constater par exemple qu'on s'accusait mutuellement de malhonnêteté et d'avoir profité de prébendes et autres favours gouvernementales. Enquête faite, d'un côté comme de l'autre, il n'y avait pas grand chose de fondé dans toutes ces accusations et le fait est que l'enquête Salvas, qui est venue par la suite, n'a pas dévoilé le nom d'aucun de ceux qui s'accusaient mutuellement de turpitudes. De toute façon, pour être pratique, il fallait prendre les gens comme ils sont et essayer de froisser le moins de gens possible.

Dans mes conversations avec les gens du grand public, je constatai que, généralement parlant, les grands organisateurs de l'Union Nationale ne jouissaient pas de la faveur populaire. On avait créé autour d'eux une légende et répandu le mythe qu'ils étaient tous des profiteurs éhontés. Quand on demandait des précisions, personne ne pouvait en donner et on se contentait tout simplement d'affirmer : "Un tel est un érèchard, c'est un profiteur, un voleur." Érèchard de quelle crèche, profiteur de quoi, voleur de qui ou de quoi ? Personne ne pouvait dire mais cette conviction était profondément ancrée dans le public. C'était en somme la campagne de dénigrement de Lapalme et de nos grands journaux qui commençait à porter ses fruits et cela présageait déjà des événements de 1960 sur le plan provincial.

S'il ne fallait pas mettre en vedette les anciens organisateurs de l'Union Nationale, il aurait d'autre

part été téméraire de se les mettre à dos. Je conçus donc une formule pour occuper ces messieurs tout en ne les mettant pas en évidence dans le public. Je les groupai en comité consultatif que nous appellons plaisamment, "nos sénateurs". Nous les réunissions fréquemment et il n'y a aucun doute que leurs conseils judicieux ont grandement pesé dans le résultat final du scrutin.

Quant au choix de mon organisateur-en-chef, j'éliminai d'emblée tous ceux qui avaient fait application et je sollicitai les services d'un ancien maire de la paroisse de Chicoutimi, ancien préfet du comté, président de la Coopérative Agricole et orateur fort recherché lors des campagnes électorales précédentes. Evidemment, entre la fonction d'orateur et celle d'organisateur, il y a une grande différence, mais mon ami Maurice Tremblay était un homme d'expérience, d'une grande souplesse et qui n'avait pas d'ennemi. En fait, les différentes factions rivales, consultées sur ce choix, se rallièrent facilement à cette nomination qui semblait plaire à tout le monde.

Dans l'autre camp, Rosaire Gauthier semblait assuré d'avance d'une victoire facile et je crois que, pour la première fois de sa vie, il a péché par présomption. Il se borna, selon une vieille habitude qui dure toujours, à utiliser la table du conseil comme tribune électorale pour lancer des accusations dans toutes les directions. Il essayait de me diminuer dans l'esprit du public en attaquant l'administration scolaire et en ridiculisant nos déficits budgétaires. Et pendant qu'il s'évertuait d'autre part à attaquer M. Talbot, il oubliait de s'occuper de son organisation proprement électorale se disant, comme le lièvre de la

fable, qu'il pourrait toujours rattraper le retard. En fait, quand il commença à s'occuper sérieusement de son affaire, toute mon organisation était solidement en place; j'avais même réussi à rallier certains partisans libéraux bien connus et à en paralyser plusieurs autres.

Les requêtes des électeurs : Quand, environ 5 semaines avant le scrutin, s'ouvrirent les portes de notre comité central, je devais avoir la surprise de ma vie et j'avoue que, malgré mon imagination relativement fertile, je n'aurais jamais pu imaginer tout ce que les électeurs peuvent inventer de trucs pour demander de l'argent ou une faveur quelconque à un candidat. Du matin au soir, aussi longtemps que j'étais à mon bureau, c'était une suite ininterrompue de supposés partisans, aux mérites incontestables, qui venaient exposer tous leurs talents pour essayer de les monnayer. A ceux qui s'étonnent de ce que peut coûter une élection, il me suffira de citer le genre de demandes et, pour peu que quelqu'un se laisse apitoyer, il dépenserait des sommes astronomiques. C'est ainsi que, faisant abstraction des vulgaires robineux qui visitent chaque jour tous les comités électoraux en quête d'un dollar ou de quelques sous, j'ai vu le cas de ce père de famille, employé à l'Aluminum Company. C'est un cas absolument typique. On sait d'avance que les employés de l'Aluminum sont parmi les salariés les mieux payés au Canada. Pourtant, ce bonhomme est venu me raconter qu'il avait 18 voteurs dans sa famille. Notez tout de suite l'élément chantage dans la présentation. Il était supposé avoir été BLEU toute sa vie; il oublie que notre parti n'a pas eu de candidat lors des trois dernières élections mais qu'importe! Deux de ses fils sont mariés et chô-

meurs. Quant à lui, il voudrait bien travailler pour nous le jour du vote et fournir sa voiture ce qui peut éventuellement rembourser le déplacement. Cependant, pour mettre sa voiture en service, il faudrait l'immatriculer et il n'a pas d'argent. De plus, pour pouvoir transporter des compagnons de travail à l'usine d'Arvida, il doit obligatoirement s'assurer. C'est une affaire d'environ \$28.00 pour l'immatriculation et de \$130.00 pour les assurances. Et mon bonhomme d'ergoter longuement sur la situation. Il n'ose pas dire : "Donnez-moi \$158.00 pour mes 18 votes", mais c'est tout comme et il insiste sur le fait que les 18 voteurs de sa famille, fils, filles, brus et gendres votent selon sa dictée. Après une bonne demi-heure de conversation sur ce thème, il est facile de deviner à quel point mon bonhomme veut en venir mais il n'a toujours pas lancé son ultimatum final. C'est alors que je déclare, faisant mine de n'avoir rien compris : "Mais enfin, Monsieur, que puis-je faire pour vous dans les circonstances ? — Et bien... j'aurais pensé que vous pourriez me payer cet enregistrement et ces assurances." Inutile d'ajouter que, même si nous l'avions voulu, nous n'avions pas les fonds nécessaires pour satisfaire pareille demande et il fallait, au lieu de dire NON brutalement, expliquer que la caisse électorale n'était pas garnie et que, malheureusement, il nous fallait rejeter pareille requête. Le client que j'ai à la mémoire ne se rebuta pas; il fit nombre de voyages. En dernier, sa voiture était finalement enregistrée et il ne lui manquait plus que les assurances. Après 5 ou 6 entrevues de ce genre, plus obséquieuses les unes que les autres, ma patience fit défaut et je le mis à la porte en le traitant de maître-chanteur et en lui disant que je me fichais éperdument de ses 18 votes.

En tout et partout, j'ai noté environ 300 personnes venues tenter de vendre leur vote d'une façon ou d'une autre. 300 personnes, c'est plus qu'il n'en faut pour mettre les nerfs en boule mais, quand on songe que le comté a plus de trente mille voteurs, cela fait une personne sur 100 seulement. Il y a évidemment la multitude de ceux qui paradedent avec un compte d'hôpital ou de médecin. La plupart de ces cas relèvent du Service Social et il s'agissait de les diriger au bon endroit. Certaines exceptions sont troublantes et j'ai vu des personnages, roulant voiture de l'année, venir réclamer le paiement d'un compte d'hôpital. D'autre part, il y avait cette multitude de demandes venant des petites paroisses rurales. Quand on est candidat pour la première fois, il est assez difficile de démêler les choses possibles de celles qui ne le sont pas, surtout dans le domaine fédéral où l'influence directe du député sur l'administration est assez peu visible. Il fallait donc faire de notre mieux pour donner une réponse satisfaisante. La grande majorité de ces demandes relevaient d'ailleurs de la juridiction provinciale et nous les passions tout simplement aux autorités compétentes.

Nous avons parlé des vendeurs de votes au détail; il y a aussi les vendeurs en gros. J'ai eu affaire à deux lors des élections de 1958. Le premier est un homme de grande culture qui s'est fait une spécialité d'organiser des associations de toutes sortes. Quelque temps avant les élections, un entrepreneur avait eu des démêlés avec lui concernant le taux payé aux camionneurs dans l'exécution d'un contrat. De toute évidence, la question ne relevait pas du fédéral et l'Association des camionneurs pouvait toujours avoir recours aux tribunaux. Leur organisateur crut chol-

sir la solution la plus facile en s'adressant à moi dans des termes de chantage non équivoques : "Vous êtes en période électorale; vous avez besoin de tout le monde. Nos camionneurs ont été lésés; c'est à vous de réparer. Autrement, ils se tourneront contre vous et moi-même je vous dénoncerai comme ayant partie liée avec l'entrepreneur pour écraser les petits". J'eus beau avoir recours à toute mon expérience de vendeur et à tous les artifices de la diplomatie, je ne pus le faire démordre. J'aurais excusé un illettré d'agir de la sorte mais j'avais affaire à un érudit, en fait à un homme probablement beaucoup plus instruit que moi. Il me fallut faire des téléphones, rencontrer l'entrepreneur, bref remuer ciel et terre pour régler cette question dont j'ignorais même l'existence quelques jours auparavant. Je n'aurais évidemment jamais refusé de rendre service aux camionneurs qui croyaient être dans leur droit mais j'aurais aimé que la demande d'aide me fut faite dans des termes un peu moins impératifs.

Un autre bonhomme avait créé une vague organisation civique baptisée d'un nom à forte ressemblance avec une certaine ligue de Montréal. Par l'entremise de l'un de mes "sénateurs", je reçus un beau jour une mystérieuse convocation à un rendez-vous ultra secret. L'entrevue eut lieu à quatre : le président de l'organisme, mon sénateur, mon organisateur et moi. Notre homme raconta longuement son histoire. Il en vint ensuite à parler de son organisation dont il fixait les effectifs à 2000 membres. "Deux mille votes, disait-il, c'est toute la différence entre une victoire et une défaite". Et, pour illustrer ses prétentions, il raconta avoir été l'instrument de la défaite de mon organisateur à la mairie de Chicoutimi-Pa-

roisse deux ans auparavant et également avoir été l'outil secret de la victoire de Rosaire Gauthier le 10 juin 1957. Maintenant, Rosaire Gauthier l'avait déçu et il était prêt à m'accorder sa confiance et, naturellement, avec lui, ses 2000 membres suivraient, ce qui m'assurait une éclatante victoire. Il était 11 heures de la soirée; l'entrevue durait déjà depuis 3 heures et je ne savais toujours pas à quelle condition mon homme voulait m'amener. Pressé de questions, parce qu'il était tard, il finit par hasarder le chiffre de \$5,000.00 qui devait servir à défrayer certaines réunions sociales au cours desquelles on passerait le mot-d'ordre de voter en ma faveur. Et notre bon ami d'insister sur le fait, qu'à même ces \$5,000.00, il ne garderait rien. Tout serait utilisé en loyer de maisons, en bière et autres rafraîchissements. . . L'entrevue finit là. Je n'avais pas les fonds et, même si je les avais eus, je n'aurais pas été tellement enthousiasmé. De toute façon, je réservai ma réponse et attendis les événements. Quelques jours plus tard, notre homme disparaissait temporairement de la circulation, victime d'une crise cardiaque. Son fils prit la relève pour mener les négociations. Devant mon hésitation non dissimulée, il baissa à \$3,000., \$2,000. puis finalement à \$1,500. A ce prix, 2000 votes, c'était donné ! Pourtant, je ne les achetai pas. . .

Ce que coûte une élection.

Il s'est raconté bien des histoires concernant le prix astronomique d'une élection. Pour ceux qui croient que les votes s'achètent comme à la foire, il

est naturel d'imaginer que c'est celui qui a le plus d'argent qui réussit. En fait, on ne distingue généralement pas entre les dépenses proprement électorales et les travaux publics que le gouvernement provincial peut mettre en oeuvre et qui ont une particulière efficacité électorale dans les milieux ruraux. Pour financer une élection, il faut prévoir le coût du loyer des comités et des salles d'assemblées, les frais du téléphone et de l'électricité, quelques salaires pour du personnel clérical et surtout le coût de plus en plus exorbitant de la publicité par les imprimés, la radio et la télévision. Il y a enfin la journée des élections qui coûte énormément cher depuis qu'il est très difficile d'obtenir du travail bénévole pour agir à l'intérieur des polls et pour transporter les voteurs. Théoriquement, tous ces travailleurs de la journée du vote sont des bénévoles mais ce sont des bénévoles qui s'attendent à monnayer leur dévouement à la cause du Parti. Beaucoup de nos bons amis seraient considérablement refroidis si nous ne leur accordions pas un bureau de votation dont le loyer est payé par le Gouvernement. En somme, il s'agit de dépenses fort élastiques qu'on peut augmenter ou comprimer à volonté. On peut louer beaucoup de comités ou n'en point louer, on peut parler à la radio-télévision tous les jours ou n'y apparaître que quelques fois. Les organes de presse et les postes de radio-télévision considèrent une campagne électorale comme une véritable mine d'or et ils appliquent le tarif "national", soit le double du tarif "local". C'est leur façon à eux, qui prêchent l'épuration des moeurs électorales, d'y contribuer en haussant indûment les prix de leurs services. J'allais oublier le loyer des salles d'assemblées. Dans les paroisses, il faut généralement utiliser les salles paroissiales sous peine d'encourir l'ini-

mitié des autorités locales. De façon générale, disons que les élections coûtent plus cher à la campagne qu'à la ville car les déplacements sont coûteux.

Ce mystère de la caisse électorale.

Nous venons tout juste de voir que les élections coûtent relativement très cher. D'où vient donc cet argent ? En autant que je sache, la finance des élections provient de deux sources : d'abord le bureau-chef du parti verse un montant assez modeste. Ensuite, il faut avoir recours aux amis. Les souscripteurs d'une caisse électorale se recrutent généralement parmi les hommes d'affaires qui ont des convictions politiques assez profondes pour vouloir faire quelque chose et qui ne peuvent payer de leur personne. Ils remplacent donc, par des dons en argent, le travail qu'ils voudraient faire pour le parti. Chose étrange d'ailleurs, les plus importants souscripteurs sont toujours des gens qui ne peuvent bénéficier d'aucune faveur gouvernementale à cause de leur genre d'affaire. En quatre ans d'expérience, je ne me souviens pas d'un seul cas de souscripteur qui aurait voulu rappeler sa générosité pour en obtenir une récompense. Sur le plan national, il y a peut-être de grandes entreprises qui souscrivent à tous les partis pour se ménager des amis à droite et à gauche. Ce genre d'entrepreneur n'existe pas sur le plan local et ceux qui sont quelque peu familiers avec la politique peuvent facilement identifier de mémoire les souscripteurs des différentes caisses électorales.

Ma plate-forme électorale.

J'étais en excellente forme dès le début de la campagne électorale. Je connaissais mon adversaire à la

perfection; je savais surtout que c'était un homme d'une redoutable agressivité et je n'avais pas l'intention de m'en laisser imposer. Sur le plan national, j'abordai tous les problèmes de façon originale, mettant en lumière les erreurs du parti libéral pendant ses 22 ans d'administration. J'allai jusqu'à rappeler le discours électoral d'Ernest Lapointe à Chicoutimi en 1935 et les attaques qu'il avait faites contre les Conservateurs à propos de la conscription de 1917. Je mettais en relief la conscription ou plutôt le volontariat forcé que nous avons connu sous les Libéraux. De par ma formation, j'étais en mesure d'aborder les problèmes ouvriers et agricoles de main de maître. Je m'abstins de faire des promesses trop spécifiques; ma principale promesse fut de me mettre entièrement au service de mes concitoyens et essayer de nous attirer de nouvelles industries nécessaires pour employer notre surplus de main-d'oeuvre. Finalement, je retournai contre mon adversaire son argument de l'année précédente en disant qu'il avait bien raison de vouloir sortir le comté de l'opposition mais que, malheureusement, le gouvernement avait changé.

Quand arriva le 31 mars, j'étais absolument certain de la victoire tellement la campagne avait été bien orchestrée. Je n'eus qu'une surprise; ce fut de constater que le Québec avait élu 50 Conservateurs. Aux quartiers généraux de l'organisation provinciale, on ne comptait que sur 25 ou 30 sièges tout au plus.

L'élection était terminée; il fallait se mettre au travail.

5

— La vie d'un député et son rôle à Ottawa

La première session de la 24ième législature s'ouvrit le 12 mai 1958. Pour moi les festivités qui accompagnent le début d'une session furent complètement assombries par un drame personnel. Quelques jours auparavant, un de mes fils, âgé de 8 ans, s'était gravement brûlé; il devait succomber à ses brûlures quatre semaines plus tard, soit au début de juin. J'arrivais à Ottawa, comme tous mes nouveaux collègues, avec l'ardeur d'un néophyte bien décidé à remuer ciel et terre pour rendre service à mes concitoyens et faire triompher les droits de notre groupe ethnique. Faire connaissance avec les collègues, explorer les lieux et les choses, voilà de quoi s'occuper pendant les premières semaines de séjour dans la capitale nationale. Nous savions tous à l'avance la puissance du fonctionnarisme mais nous

étions loin d'imaginer l'arrogance de ces milliers de gratte-papier, qui nous voyaient arriver avec une politesse de commande et l'air entendu de triomphateur qui en ont vu bien d'autres et qui prenaient plaisir à nous désorienter dans les dédales de cet immense appareil qu'est le gouvernement fédéral. Pour la population d'Ottawa en général, dominée par les fonctionnaires, les députés sont tout juste des touristes comme les autres, à qui on loue des chambres le plus cher possible.

LES REGLES PARLEMENTAIRES : La procédure parlementaire est quelque chose qui s'explique difficilement. C'est un ensemble d'usages tellement complexes que même les avocats les plus renommés s'y perdent aussi longtemps qu'ils n'ont pas acquis une expérience de quelques sessions. Les meilleurs tribuns populaires se sentent perdus dans cette atmosphère rigide et frigorifiante où il n'est pas toujours facile de faire passer le message que l'on voudrait par la faute souvent d'une technicité. Pour ma part, j'ai souvent souhaité voir à l'oeuvre nos petits journalistes qui écrivent des sottises, retranchés derrière leur pupitre, pour juger tout ce qui se passe à Ottawa. Ils me font penser à ces spectateurs hyper-enthousiastes, assistant au hockey, qui injurient les joueurs chaque fois que la partie ne va pas à leur goût. Essayons, si vous voulez, d'expliquer quelque peu la procédure parlementaire en procédant à partir de certaines hypothèses.

Imaginez pour un instant que vous êtes député à Ottawa; vous êtes pacifiste et vous voulez l'interdiction des armes nucléaires. La session bat son plein depuis quelques jours; c'est encore le débat sur l'a-

dresse en réponse au discours du Trône. Il y a naturellement 265 députés qui tous ont droit de parole mais les chefs de parti, les membres du cabinet de même que tous les anciens ministres qui ont conservé leur titre "d'Honorable" ont priorité sur vous, communément appelé "back bencher". Si vous réussissez à attirer l'attention du président de la Chambre, vous pouvez y aller de votre discours jusqu'à concurrence de 30 minutes. Si ce n'est pas terminé en 30 minutes, c'est bien regrettable mais le président vous interrompra en disant : "Je regrette d'interrompre l'honorable député de... mais je dois lui faire remarquer que son temps de parole est expiré". En de rares circonstances, on proposera de vous laisser continuer si vous avez un message d'une extrême importance et surtout si vos propos ont l'heur de plaire à l'adversaire politique. Il faut cependant l'unanimité de la Chambre pour vous permettre de continuer et un seul de vos collègues peut vous couper l'inspiration. Si, au contraire, vous n'avez pu attirer l'attention du président pendant les huit jours consacrés au débat sur l'adresse, il vous faut attendre, ou bien un débat spécial sur le désarmement, ou le débat sur le budget qui, comme le débat sur l'adresse, laisse aux orateurs la liberté du choix de leur sujet. Dans de pareilles conditions, il peut facilement s'écouler 2 ou 3 sessions avant que vous ayez eu l'opportunité de faire entendre vos opinions, surtout si vous faites partie d'un groupement fortement majoritaire.

Il arrive en effet, qu'en vertu de certains usages séculaires, chaque parti politique a droit à des périodes de temps à peu près égales. Dans le dernier parlement, il y avait plus de 200 Conservateurs, quel-

que 50 Libéraux et 8 C.C.F. En raison de cet usage de la répartition des périodes de temps, les débats commençaient généralement par un court exposé d'un ministre sur le sujet à débattre. Suivaient successivement le chef de l'opposition officielle et le leader C.C.F. Le tour revenait à un Conservateur, un autre Libéral et un C.C.F. et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la période allouée ou jusqu'au vote. Dans le cas d'un discours particulièrement retentissant d'un membre de l'opposition, c'est invariablement un membre du cabinet qui donne la réplique même si vous êtes en liste pour succéder immédiatement, et votre tour est perdu. Le calcul est facile à faire. Dans le dernier parlement, en théorie, un député C.C.F. avait l'opportunité de se lever 25 fois et un député Libéral 4 fois pour chaque intervention d'un Conservateur. Aussi, n'est-il pas étonnant d'affiner que nos députés ont gardé beaucoup plus de discours dans leurs classeurs qu'ils n'en ont consigné au Journal des Débats.

LA PERIODE DES QUESTIONS. Dans de telles conditions, les députés qui veulent à tout prix avoir leur nom dans le journal doivent avoir recours au truc de la question. A l'ouverture de chaque séance, l'ordre du jour commence par les rapports des comités permanents toujours très concis. Il y a ensuite les motions. Une motion c'est une courte déclaration annonçant la politique gouvernementale. Ce peut être l'annonce d'une vente de blé, l'achat de sous-marins, la nomination d'un nouvel ambassadeur, etc., etc. Ces motions ne sont pas discutables. Les chefs ou les porte-paroles officiels de l'opposition ont tout au plus droit à un bref commentaire. Un simple député a également droit de se lever pour

faire une motion constituant une mise au point, s'il croit avoir été mal cité dans un journal ou dans les débats officiels. On voit aussi des motions sentimentales et humoristiques. Dans le genre sentimental, rappelons ce député d'origine ukrainienne se levant pour rappeler un anniversaire national. Pour ce qui est de l'humour, on a vu citer les exploits fictifs d'un collègue au hockey ou aux quilles ou bien encore inviter tout le monde à déguster des fraises de la vallée du Fraser. Ce sont là des hors-d'oeuvres que la Chambre tolère à l'occasion, ou bien par courtoisie, ou bien pour se dérider. Après les motions, c'est la période des questions.

Si le règlement était interprété rigoureusement, seules les questions d'intérêt général et URGENTES pourraient être posées. Le dernier parlement a été remarquable par l'acharnement de l'opposition à abuser de la période des questions. Des questions aussi urgentes que : "Le Ministre des Travaux Publics pourrait-il nous dire si la construction d'un bureau de postes à Kelona sera entreprise bientôt ? ou L'Honorable Ministre des Postes est-il au courant d'un vol perpétré dans un camion postal circulant entre Montréal et Joliette ? Dans l'affirmative, le Ministre pourrait-il nous dire quelles mesures ont été prises pour assurer la sécurité des matières postales ? — L'Honorable Ministre des Pêcheries est-il au courant de la présence d'une flotille de bateaux de pêche russes dans les eaux au large de Terre-Neuve ? — J'ai une question pour l'Honorable Ministre des Postes. Le Ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention d'émettre un timbre commémoratif à l'occasion du centenaire de . . . ? — Le ministre a-t-il fait lui-même l'essai des trottinettes motorisées mises à l'usage des

postiers dans les grands centres ? — L'Honorable Premier Ministre voudrait-il commenter la déclaration faite hier par le président du Congrès du Travail du Canada, telle que rapportée dans l'édition du *Globe & Mail*, à l'effet que les cheminots se mettront en grève le... à moins que... etc. ? — L'Honorable Secrétaire d'Etat a-t-il pris connaissance d'un article du *Nouveau Journal* accusant le président d'élection du comté de Bellechasse d'avoir retiré des commissions sur l'impression des listes électorales lors des élections de 1958 ? Si oui, quels sont ses commentaires à ce sujet ?”

On pourrait citer des questions de ce genre pendant des pages et des pages. On voit, par le genre, que très rarement, ce sont des questions urgentes ou d'intérêt général; elles n'ont qu'un but : embarrasser le Gouvernement et suggérer, si possible, des déclarations contradictoires de la part de différents ministres. Pendant le dernier parlement, les cibles favorites pour les questions de l'opposition ont été MM. Churchill, Hamilton des Postes, Hees, Balcer et Hamilton de l'Agriculture. A la suite du voyage de M. Churchill à Moscou, pour vendre du blé canadien, certains journalistes américains avaient prétendu que le ministre offrirait également aux Russes de l'uranium canadien. Cette affaire a suscité un nombre incalculable de questions. Aux postes, le libéral A-zellus Denis s'est toujours fait une spécialité des questions loufoques qui faisaient rire tout le monde, y compris le ministre.

Il est fréquemment arrivé, surtout pendant les trois premières sessions, que la période des questions dure bien au delà de 90 minutes. C'est beaucoup de

temps perdu aux frais des contribuables, à raison de \$2,600.00 l'heure. (C'est ce que coûte le Parlement en session, paraît-il)

Périodes d'initiative parlementaire.

Six jours par session et deux heures par semaine sont réservés aux députés; ce sont, en jargon d'Ottawa, les périodes d'initiative parlementaire. Pendant ces quelques périodes, les députés ont l'opportunité de présenter leurs résolutions ou leurs projets de loi. Cette pratique n'a toutefois qu'une valeur de symbole car, jamais au grand jamais, un projet, présenté par un député, est finalement adopté, même si ce député fait partie de la majorité. On recourt généralement à l'élégante formule du "Talk out", c'est-à-dire qu'on parle jusqu'à la fin de la séance sans laisser le temps de prendre le vote sur la question. Les orateurs se succèdent et ils font l'éloge du projet de loi et de son auteur. On peut dire de ces éloges qu'ils ont la valeur d'une oraison funèbre car, à la fin de la séance consacrée aux députés, le projet retombe automatiquement à la fin de l'agenda et les chances sont bien minimes de voir le même projet revenir en tête d'agenda une deuxième fois pendant la session. Tout est à recommencer à une prochaine session et le même processus continue toujours.

Un simple député ne peut d'ailleurs présenter une mesure comportant une dépense d'argent, si minime soit-elle. Supposons que vous proposez une loi pour l'adoption d'un hymne national, vous êtes dans l'ordre parce qu'en somme, un hymne national

ne coûte rien au Gouvernement. Votre bill ne peut donc prévoir le paiement d'une royauté pour la musique et les paroles de votre hymne national sans être rejeté à priori, à cause de la dépense qu'il suppose. Les bills ne comportant pas de dépense d'argent sont donc extrêmement rares et les seules lois d'initiative parlementaire à franchir tous les stades de la procédure sont les incorporations de compagnies et autres mesures de même nature.

Dans de telles conditions, présenter une loi n'a qu'une valeur de propagande susceptible de provoquer la discussion publique et de préparer une opinion favorable. Quand une mesure est réclamée sans cesse par les députés, le Gouvernement finit par se lasser et, quand il juge que l'opinion publique est suffisamment préparée, il adopte le projet pour son propre compte.

Les bills privés sont, d'autre part, un excellent moyen de publicité pour un "back bencher" qui veut faire parler de lui.

Il serait téméraire et fastidieux d'essayer d'expliquer ou de vulgariser la procédure parlementaire. Le lecteur aura compris surtout que l'initiative des simples députés est réduite à un strict minimum et qu'un député ne peut intervenir dans le débat chaque fois qu'il le voudrait. C'est ainsi qu'il fut impossible d'obtenir immédiatement la parole pour répondre aux injures d'un Fisher et, plus tard, il devenait automatiquement hors-d'ordre de revenir sur un débat antérieur.

L'origine de la législation.

Les députés qui arrivaient à Ottawa en 1958 étaient pour la plupart des jeunes friands d'activités et d'initiatives. Ils eurent vite fait de prendre conscience de leur impuissance devant la machine infernale du fonctionnarisme. Je ne sais si le Cabinet se méfiait de notre inexpérience ou si c'est un usage établi; de toute façon, il était manifeste que nous n'étions consultés sur aucun sujet. Les projets de loi avaient leur origine au niveau du fonctionnarisme; ils étaient soumis au Cabinet, gardés secrets, même pour les députés, jusqu'à leur présentation en Chambre. Et, en vertu de la solidarité partisane, il fallait nécessairement adopter la mesure. Cent fois les ministres se sont fait enguirlander en caucus secret. Les députés de tous les coins du pays étaient furieux de se voir considérés tout juste comme des tampons de caoutchouc utilisés pour marquer : APPROUVE. Cent fois ils ont promis de changer la procédure et cent fois ils ont failli à leur promesse. Le Service Civil, avec à sa tête les quelque 21 sous-ministres, était plus habile ou plus fort que nous. Les sous-ministres surtout savaient fort bien circonscrire leur ministre et le soustraire à l'influence des députés. Si l'on considère que tous ces grands commis avaient été mis en place par l'ancienne administration, on pouvait avoir des doutes sérieux sur la loyauté politique de ce personnel qui s'ingéniait à embarasser des ministres, incorrigibles ou inconscients comme des cocus contents.

Dans de telles conditions, la mauvaise humeur était apparente et le Premier Ministre comprit que

l'oisiveté n'est bonne pour personne, même pas pour les députés, et le Cabinet décida de former des comités et de leur donner certains pouvoirs d'enquête. Deux de ces comités furent particulièrement actifs et auraient pu donner d'excellents résultats : le comité des comptes publics et le comité sur la radio-télévision. Les autres comités permanents n'ont qu'un travail très limité à accomplir et ne peuvent susciter l'intérêt du public ni la controverse dans les journaux. On verra plus loin comment nos organes de presse ont réussi à anihiler le travail de notre députation dans les comités des comptes publics et de la radio.

Le Comité sur la radio-télévision.

Le comité spécial d'enquête sur la radio-télévision a permis à beaucoup de nos collègues de se faire valoir dans une atmosphère trouble où la députation du Québec, en bloc, jouait le rôle de l'opposition alors que les Libéraux faisaient bloc avec nos collègues des autres provinces. Cette collusion s'explique par le fait que les Anglo-Canadiens ont, pour les institutions établies, les Compagnies de la Couronne et le Service Civil, le même respect fétichiste que nous avons pour les soutanes dans la province de Québec. Pour un homme public anglo-canadien, il semble que ce soit impensable de s'attaquer un tant soit peu à un organisme établi. Du côté des Libéraux, il était naturel de les voir s'évertuer à défendre le régime établi, truffé de leurs créatures et de leurs amis.

Malgré l'obstruction libérale et la timidité hésitante de nos collègues des autres provinces, l'enquête

a quand même pu démontrer que les ondes de la Radio-Télévision d'Etat servent de tribune gratuite aux mêmes personnages bien connus pour leurs antipathies envers le gouvernement. Il était, et il est toujours, de notoriété publique que les programmes d'information, de commentaires ou de discussion recrutent invariablement une écrasante majorité de participants adversaires. On trouve même moyen de travailler contre nous dans les bulletins de nouvelles non commentées. S'agit-il de parler de notre gouvernement, on passe avec la rapidité de l'éclair tandis que tous les adversaires disposent journallement de tout le temps voulu pour livrer leur message.

Tout ça, sans parler des anomalies graves révélées dans l'administration financière de la société de la Couronne. Il a été démontré, noir sur blanc, que certains commanditaires privilégiés obtenaient des émissions de grande valeur à des prix de rabais. Les représentants du peuple n'ont jamais pu savoir de combien était le rabais parce que les dirigeants de Radio-Canada ont toujours refusé de répondre à nos questions précises, prétextant qu'il n'était pas dans l'intérêt public de faire des révélations susceptibles de nuire à de futures négociations avec d'autres commanditaires. Imaginez, dans un pays soi-disant démocratique, où, en théorie, les élus du peuple sont souverains, voir des fonctionnaires tenir tête aux députés et leur refuser des informations plus que pertinentes !

Ces révélations, bien que très partielles, auraient normalement dû entraîner un grand ménage dans la structure administrative de Radio-Canada; c'est ce que nous aurions sans doute fini par obtenir si

les grands journaux du Québec n'avaient pas détourné la question en nous accusant de vouloir faire disparaître Radio-Canada ou d'en faire un organisme partisan. Ces prétentions étaient sans aucun fondement; nous étions tout simplement résolus à faire jouer à l'entreprise d'Etat son véritable rôle impartial. Loin de nous la pensée d'accaparer les ondes à notre bénéfice politique. Nous aurions tout simplement voulu avoir notre part, pas plus, pas moins.

Au milieu d'une acerbe polémique, nos collègues anglo-canadiens ne savaient plus trop quelle attitude prendre et qui croire, nous ou les journaux de Montréal. Au lendemain de la présentation d'un budget, tous nos collègues nous donnèrent raison quand les deux réseaux s'unirent pour commenter le budget de façon tellement partielle que, même le Premier Ministre fut si vivement indigné qu'il déclara enfin comprendre le point de vue de ses collègues du Québec et promit formellement de mettre les choses en ordre. Les réformes devaient venir dans quelques semaines, quelques mois tout au plus. On attendit en vain, retenant nos langues pour ne pas que la presse ébruite la nouvelle avant terme. Ce fut peine perdue; la réforme tant espérée fut la renomination des mêmes personnages à Radio-Canada...

Consolidés dans leurs positions par nos propres ministres, MM. Gordon du C.N., Ouimet de Radio-Canada, Roberge de l'Office National du Film et bien d'autres pareils devenaient de plus en plus arrogants et ils pouvaient désormais se moquer de nous tous ouvertement et continuer à faire le jeu des amis de l'ancien régime.

Le contrôle des deniers publics.

Si, comme on l'a vu précédemment, les députés n'ont à peu près aucune influence à jouer pour préparer la législation, s'ils n'ont aucune autorité pour décider des travaux à exécuter dans leur comté, s'ils n'ont rien à dire dans la nomination des fonctionnaires à tous les échelons, du moins ont-ils le privilège illusoire de contrôler l'usage des fonds publics. Cette prérogative s'exerce en grande pompe à la Chambre des Communes quand la Chambre se forme en comité des subsides pour adopter les ESTIMES. Chaque ministère y passe et il faut que chaque item des Estimés budgétaires soit accepté par le Parlement. Ce, qu'en jargon populaire, on appelle les ESTIMES, c'est un bouquin de plusieurs centaines de pages, imprimé en caractères fins. Les fonctionnaires de chaque ministère y consignent ce qu'ils estiment être leurs besoins d'argent pour l'année financière qui vient.

La préparation de ces estimés est assez mystérieuse et une chose certaine est que les députés n'y prennent aucune part. Si, par exemple, je demande un nouveau quai pour mon comté, je m'adresse au Ministre compétent. Le Ministre ordonne la confection des plans et devis par ses ingénieurs et, si ces derniers recommandent le travail, alors le montant estimé pour la construction de ce quai est inclus dans le budget du Ministère des Travaux Publics. Il peut arriver, en cours de route, qu'une décision du Ministre des Finances force le Ministre des Travaux Publics à retrancher plusieurs réalisations prévues et mon quai peut ainsi être effacé d'un seul trait de plume. De

toute façon, quand les ESTIMES sont imprimés, ils sont soumis à la Chambre qui doit les adopter, item par item.

L'item No 1 d'un ministère donne généralement lieu à un débat général sur l'administration de ce ministère. S'il y a des critiques à formuler contre le Ministre des Postes ou l'administration postale en général, c'est au moment de l'adoption de l'item No 1 de ce ministère qu'il faut les faire. Aux item 2 et suivants, la discussion doit se borner au sujet spécifique qui fait l'objet de l'item, ce qui limite singulièrement la longueur de la discussion. On se contente généralement de poser une ou deux questions pour demander des précisions au Ministre sur l'usage qu'on fera de tel ou tel montant. Le lecteur comprendra que, de loin, il est bien difficile de contrôler les dépenses du Gouvernement et la Chambre se comporte drôlement à cet égard.

En 1960, je crois, les Libéraux tinrent le Ministre des Travaux Publics sur les épines pendant deux jours pour avoir commis le crime d'accorder un contrat de bureau de poste à \$1.00 de plus que le plus bas soumissionnaire. Deux jours de critiques et de discussions pour un misérable petit dollar !! Les mêmes chiens de garde du trésor public laissèrent passer le lendemain sans discussion des dépenses de l'ordre d'un milliard pour la défense nationale... En comptant le résultat du vote militaire le 18 juin dernier, on peut deviner pourquoi messieurs les Libéraux n'avaient aucune question gênante à poser à ce moment .

Pour ma part, je me suis fait des ennemis mortels à la Défense quand j'ai voulu signaler que certains

aviateurs, mutés à l'étranger, faisaient payer des frais d'entreposage dépassant de beaucoup la valeur même de leur ménage. Même le Ministre n'a pas digéré mon intervention jugée fort inopportune. Ce sont pourtant les millions des contribuables qui passent en pareil gaspillage. En visitant un entrepôt de meubles, j'avais été à même de constater qu'on y gardait même de vieilles poubelles et des boîtes à sable destinées aux besoins naturels du minou de madame. Quand un député ministériel signale de pareilles anomalies, il peut s'attendre à des représailles du Service Civil qui fait bloc contre l'indiscret. Ces messieurs ne manquent d'ailleurs ni de temps ni de personnel pour rédiger de volumineux rapports qui finissent toujours et invariablement par conclure que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que l'honorable député est dans l'erreur.

On peut donc conclure que le contrôle des deniers publics par le Parlement est purement illusoire et que le Ministre, se faisant solidaire de ses fonctionnaires, empêche généralement les députés ministériels de pousser trop avant leurs investigations pour ne pas nuire à leur propre parti.

Pour que les députés jouent véritablement leur rôle de surveillants des deniers publics, il leur faudrait se déplacer, visiter certains chantiers de construction, les bases militaires, examiner les dossiers et questionner, non pas le Ministre qui passe l'année enfermé dans son bureau, mais les véritables responsables de chaque département. Le procédé serait un peu long mais on pourrait s'en tirer facilement en divisant la Chambre en plusieurs comités chargés d'examiner chacun un ou deux ministères.

Des Compagnies de la Couronne.

Un phénomène que je ne m'explique pas dans le contexte soi-disant démocratique de notre société, c'est l'existence de très nombreuses Compagnies de la Couronne complètement autonomes et échappant totalement au contrôle du Parlement. Elles ont en Chambre un porte-parole en la personne d'un des ministres du Cabinet. Il s'agit bel et bien d'un simple porte-parole responsable en rien dans l'administration de ces sociétés publiques qui se contentent de déposer un rapport financier et de déléguer occasionnellement un de leurs administrateurs devant un comité spécial du Parlement. Monsieur Gordon, malgré ses déficits de 80 millions, tient la dragée haute aux députés et ne répond qu'aux questions qui lui plaisent. Ce qui est plus grave, c'est, qu'en cas de conflit sérieux entre la députation et les potentats des compagnies de la Couronne, le Ministère se range toujours du côté de ces derniers.

Phénomène paradoxal, dans le cadre des opérations de ces sociétés, vous voyez de simples fonctionnaires, tel un réalisateur de Radio-Canada, avoir la faculté de dépenser \$100,000.00 par semaine à même les deniers publics sans avoir de compte à rendre à personne.

LE DEPUTE : Un travailleur social.

Dans de telles conditions, le député est un simple commissionnaire qui doit quémander des faveurs

aux fonctionnaires. Pour réussir, il lui faut parfois utiliser tous les trucs d'un bon vendeur. Veut-il un mur de protection, un quai, un bureau de poste ? Il lui faut multiplier les démarches auprès des fonctionnaires et des ingénieurs. Sans l'avis favorable de ses ingénieurs et conseillers, le Ministre ne peut rien ou ne veut rien. En cas de différend entre le député et un ingénieur, ne serait-ce qu'un débutant frais émoulu de l'université, c'est toujours l'ingénieur qui a raison. Même s'il visite un endroit pour la première fois de sa vie, l'ingénieur sait mieux que le député l'endroit où il est opportun d'exécuter tel ou tel travail. Certains députés en prennent leur parti; ce sont peut-être ceux qui se font réélire le plus facilement. Les autres se révoltent et combattent pour arracher des décisions bribe par bribe.

La correspondance du député, c'est une suite ininterrompue de demandes d'emploi, de pensions de mères nécessitcuses, etc., etc. Toutes les lettres commencent et finissent à peu près invariablement de la même façon :

*"Monsieur le député, faites quelque chose pour"
"moi; mon mari a été opéré; j'ai 9 enfants et pas"
"de quoi les habiller pour l'école. . . Je compte sur"
"vous, nous avons toujours voté pour vous. . . etc.—"
"J'ai un pont sur ma terre; il est dangereux. Je n'ai"
"pas d'argent pour le reconstruire, faites quelque"
"chose pour moi. — Mon garçon est au pénitencier,"
"ce n'est pas sa faute, c'est un bon enfant; les au-"
"tres l'ont entraîné. . . Il faut le sortir pour les fêtes,"
"je compte sur vous. — Nous avons eu beaucoup de"
"maladie dans la maison. J'ai des comptes de doc-"
"teurs. Mon mari n'a pas travaillé depuis 9 mois,"*

"nous vivons sur le chômage. Je sais que vous êtes"
"charitable, donc je compte sur vous. — Ils m'ont"
"ôté mon chômage, je ne sais pas pourquoi et ils"
"veulent maintenant me faire rembourser \$360.00"
"qu'y disent que j'ai pas droit. J'ai 9 voteurs dans"
"la maison, donc vous allez faire quelque chose? —"
"Vous avez aidé des gens qui sont pas nos amis; si"
"vous voulez nous garder aux prochaines élections y"
"va falloir faire quelque chose. J'ai besoin d'un"
"rembri pour ma maison puis d'une entrée en as-
"phalte. Y faut finir ma cave, en tout \$2,600.00."
"J'attends vos nouvelles. — Je dois deux ans de taze"
"scolaire et municipale et on va me faire vendre."
"Pouvez-vous faire quelque chose? — Je vous écris"
"par rapport à une pension d'invalidé pour mon ma-
"ri. Y é invalide parce qu'y a pas de dents; pas de"
"dents, y digère pas y peu pas travailler. Pl après"
"ça, ça nous prend le prêt agricole pour rebâtir not"
"maison qu'é pas vivable. Venez voir on peut pas"
"vivre comme ça".

Multipliées à 30 ou 50 exemplaires chaque jour, ces missives expriment l'angoisse d'un monde sous-développé qui a sans aucun doute besoin d'aide et qui ne sait même pas où s'adresser pour l'obtenir. Le plus dramatique de la situation c'est que les bureaux du soi-disant Service Social, dont c'est précisément la fonction de renseigner les gens, se dérober devant les responsabilités. La charité étatisée a quelque chose de tellement froid et de tellement inhumain que les gens s'en détournent instinctivement et assaillent le député qui, toujours en quête de votes, doit nécessairement se montrer humain et compréhensif.

A la maison, la correspondance et les cas s'accumulaient de la même façon qu'à Ottawa de sorte que

ma femme et moi occupions le plus clair de notre temps à essayer de trouver des emplois, à négocier avec les médecins et à diriger les gens dans la bonne direction pour solutionner leurs problèmes. Ce travail social a toujours été exécuté dans des conditions matérielles extrêmement pénibles faute d'un service adéquat de secrétariat qui nous obligeait souvent à écrire nous-mêmes nos lettres jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Un de mes collègues eut un jour une boutade assez significative à l'adresse d'un message venu réclamer sa présence en Chambre. "Nous manquons de députés en bas, avait dit le messenger, pouvez-vous nous aider ?" Et mon ami de répondre, en montrant les lettres accumulées sur son bureau : "Mon ami, nous ne sommes pas des députés, nous sommes des hommes de lettres..."

6

— Batailles ignorées ou oubliées et petits faits inédits

LES OCTROIS AUX UNIVERSITES.

La querelle de l'autonomie provinciale se poursuivait toujours en 1958. Inutile d'en rappeler les prémices qui sont bien connues. Le champ de bataille principal de cette querelle se situait incontestablement dans le domaine de l'enseignement universitaire. Les octrois versés aux universités par l'intermédiaire de la Conférence Canadienne des Universités avaient suscité une vive réaction dans le Québec. M. Duplessis avait, à toute fin pratique, interdit aux universités d'accepter ces octrois venant d'Ottawa. Les Libéraux, s'appuyant sur des théoriciens genre Père Levesque et Maurice Lamontagne, avaient trouvé une subtilité pour justifier leur attitude en fai-

sant une distinction entre l'éducation proprement dite et la CULTURE avec un grand C qui, elle, n'était pas prévue à la constitution et qui, par conséquent, n'était pas nécessairement de juridiction provinciale. Il ne restait qu'à prouver que l'enseignement universitaire n'est pas de l'enseignement mais de la Culture et le raisonnement aurait été parfait.

Notre groupe de Conservateurs était, il va sans dire, fortement autonomiste. Nous avons fait la campagne électorale en grande partie sur ce thème. Nous allions à Ottawa pour redonner aux provinces leur autonomie et nous avons formellement promis de régler l'épineuse question des octrois aux universités. Nos collègues et les ministres de langue anglaise avaient également promis mais on sentit vite que leur promesse, ils n'avaient guère l'intention de la tenir.

Dans les provinces de langue anglaise en effet, l'autonomie fiscale n'a pas la même résonance que dans le Québec. Les Anglo-Canadiens se sentent tout aussi à l'aise à Ottawa qu'à Toronto ou à Frédéricton. Les institutions sont les mêmes ; elles ont le même esprit et, en hommes pratiques, les Anglais savent collecter l'argent sans trop se soucier de sa provenance. Au Québec, la question est toute différente et nous savons nous rappeler que, par exemple, la langue de travail dans les forces armées est l'anglais même si le Canada est officiellement bilingue. C'est pourquoi sans aucun doute la province de Québec ne veut pas qu'Ottawa mette le nez dans tout ce qui touche directement ou indirectement à l'éducation. La majorité a naturellement tendance à imposer des barèmes uniformes et nous ne voulons pas être confondus ou noyés dans le grand tout canadien. C'est

toujours au nom de "l'efficiency" qu'on refuse aux fonctionnaires le droit d'utiliser le français comme langue de travail et, si vous accusez ces messieurs d'étroitesse d'esprit, ils sont tout scandalisés. Ce n'est donc pas par étroitesse d'esprit mais par souci d'économie que l'on utilise que l'anglais dans le Service Civil ! De toute façon, que ce soit du chauvinisme ou du pragmatisme, cela revient au même, en pratique, et le français est ignoré.

La bataille des octrois aux universités fut menée sur deux fronts. Tout d'abord, en Chambre, grâce à l'éloquence des Noël Dorion, J.N. Tremblay, Jacques Flynn, Maurice Allard, Martial Asselin et Robert Lafresnière, les députés de tout le Canada furent forcés d'entendre notre point de vue.

Visiblement inspiré par les hautes autorités du parti, un député de Toronto prit d'autre part l'initiative de former un comité officieux pour étudier les problèmes du financement de l'éducation au Canada. On me fit l'honneur de la co-présidence de ce comité qui se réunit deux ou trois fois par semaine pendant plusieurs mois. Le but non dissimulé de nos collègues de langue anglaise était de nous faire accepter au moins le statu-quo sinon l'intervention directe du fédéral dans le financement de l'éducation. Leurs arguments étaient assez subtils et attirants. On prétendait en effet que l'avancement technologique, dramatiquement illustré par le Spoutnik russe, faisait de l'éducation un problème d'envergure nationale. En conclusion logique, il fallait, pour rattraper notre retard, un effort national comparable à ceux déployés durant la guerre pour obtenir la victoire. Je m'obstinaï à ne pas accepter cette conclusion simpliste pré-

tendant que nous n'avions rien à gagner à tout uniformiser et que les provinces pourraient fort bien se tirer d'affaire si on leur en donnait les moyens. C'était en somme la thèse de M. Duplessis aujourd'hui encore bien défendue par M. Lesage. (Il faut noter au passage que M. Lesage qui faisait partie du cabinet libéral ayant institué les octrois aux universités, est devenu aussi autonomiste que M. Duplessis. L'autonomie représente donc la pensée profonde de notre province en plus d'être rentable, électoralement parlant).

Notre comité d'étude ne pouvait se mettre d'accord, chacun restant sur ses positions. Il est mort de sa *belle mort* sans avoir rédigé ses conclusions.

La session traînait en longueur et personne ne savait à quoi s'en tenir sur l'attitude finale du Gouvernement quand, à la dernière heure, un bref communiqué annonçait le prolongement des octrois aux universités sans aucune formule de rechange pour les provinces qui ne voulaient pas les accepter sous leur forme actuelle. Il était trop tard pour intervenir de nouveau et le travail était à recommencer l'année suivante. Cette fois, nous avons plus d'expérience et nous avons obtenu de haute lutte la formule de rechange qui, sans être parfaite, permet au moins à la province de Québec de prélever ses propres impôts pour donner elle-même des octrois à ses universités.

LE CHOMAGE.

Quand nous avons pris le pouvoir en 1958, le chômage endémique était installé à demeure surtout

dans les provinces de l'Atlantique et certaines parties de la province de Québec. La région du Saguenay qui est pourtant très fortement industrialisée et riche en ressources, s'apparente aux régions pauvres en ce qui concerne le nombre des chômeurs. Cela est dû à deux causes principales : 1o. un taux de natalité dépassant de beaucoup les moyennes nationale et provinciale et 2o. le manque de diversification de nos industries qui sont essentiellement des industries primaires, voraces en matière première et en énergie, mais relativement peu créatrices d'emplois.

Je m'étais juré, avant les élections, de déployer tous les efforts possibles pour diversifier notre industrie en jouant au besoin le rôle de commissaire industriel. C'est un travail de longue haleine qui ne peut donner de résultat immédiat, pas plus d'ailleurs que la planification prônée par les Socialistes. En attendant, les chômeurs ont quand même besoin de leurs trois repas par jour. On ne console pas un sans-travail en lui disant que nous allons faire des plans à longue échéance pour obtenir le plein emploi, ni en lui promettant un jour de futures industries.

Il y avait la loi de l'Assistance-Chômage que la province de Québec n'avait pas encore acceptée et qui, en fait, ne fut mise en pratique que sous M. Barrette peu de temps avant les élections provinciales de 1960. Quant à l'Assurance-Chômage, à mon sens, c'est une protection bien éphémère pour quelqu'un qui perd son emploi à cause d'un changement technologique. C'est ainsi que l'usine d'Arvida produit aujourd'hui autant de tonnes d'aluminium qu'elle n'en produisait autrefois avec beaucoup plus d'ouvriers. La machine a remplacé les bras et tous ceux qui ont per-

du leur emploi, remplacés par une machine, sont devenus des chômeurs permanents et non pas des chômeurs saisonniers comme les ouvriers de la construction, les débardeurs et les bûcherons. Dès ma première intervention en Chambre, lors du débat sur l'adresse, j'ai essayé d'alerter la députation et le Ministère sur l'importance du problème. Je ne réussis qu'à obtenir quelques manchettes dans les journaux, principalement ceux de langue anglaise.

La seule mesure concrète pour combattre le chômage fut annoncée à la fin de la session de 1958, soit la participation financière du fédéral dans des travaux d'hiver que les municipalités entreprendraient. La nouvelle était tardive; les budgets municipaux étaient grandement entamés ce qui limitait singulièrement la portée de la mesure.

Nous avions d'ailleurs apporté des amendements à la loi de l'Assurance-Chômage et nous espérions que ces "améliorations" soulageraient quelque peu le sort des chômeurs. En fait, quand les règlements basés sur la loi eurent été approuvés par le Cabinet, on s'aperçut hélas que l'interprétation de la loi était encore plus rigoureuse qu'auparavant. Les fonctionnaires avaient si bien torturé notre texte qu'il était méconnaissable. Une subtilité fut introduite dans l'interprétation du contrat entre employeur et employé. On distinguait maintenant entre "contrat de service" et "contrat pour service". Les doctes avocats de la Commission d'Assurance-Chômage décrétèrent qu'un "contrat de service" ne pouvait intervenir entre parents : en pareil cas, il s'agissait désormais d'un "contrat pour service". Cette toute petite nuance, d'ailleurs incompréhensible, retirait les bénéfices de l'As-

surance-chômage à des milliers de bûcherons travaillant dans des exploitations familiales. Ce qui est plus grave, on entreprit une campagne pour faire rembourser les prestations payées au préalable et c'est toujours le député qui devait recevoir les doléances de ces pauvres gens mis à la torture par les tout-puissants fonctionnaires du Gouvernement.

Avec le recul du temps, je m'étonne encore de constater cette sorte d'apathie ou d'ignorance qu'entretenait le Parlement vis-à-vis les problèmes extrêmement graves engendrés par le chômage. J'ai bien des fois essayé de "réveiller les morts" en caucus du Québec et mes collègues, sauf quelques exceptions, trouvaient qu'il ne fallait pas parler de chômage pour ne pas en accepter implicitement la responsabilité exclusive. On semblait croire que la solution viendrait d'elle-même et que certaines mesures, comme la création d'une banque d'exportation et les avantages fiscaux accordés aux nouvelles industries, suffiraient à régler le problème. Les députés de la région de Montréal étaient moins conscients d'une situation certes moins difficile dans la Métropole. Pour leur part, les représentants des petites villes industrielles faisaient du "wishfull thinking" et minimisaient le problème en compilant des statistiques prouvant qu'il y avait plus de monde au travail aujourd'hui qu'hier. C'était peut-être vrai mais cela ne donnait pas à manger à ceux qui étaient sans travail.

Du côté de la députation de langue anglaise, même attitude. Je me souviens avoir discuté plusieurs fois la situation avec le Ministre du Travail et il faisait toujours montre d'un bel optimisme en constatant une légère augmentation du nombre total des

travailleurs. J'ai l'impression que le Cabinet était à peu près inconscient et qu'il évoluait dans une sorte d'euphorie causée par les beaux chiffres du Bureau Fédéral de la Statistique.

Les députés de l'opposition ne méritent pas plus d'éloges à cet égard et si, de temps à autre, ils posaient des questions sur le nombre des chômeurs et réclamaient un débat sur la question, on sentait qu'ils n'ont jamais eu d'autre but que de se faire du capital politique à même la misère des gens et qu'ils n'ont jamais voulu préconiser une solution positive. Périodiquement, on demandait un débat général sur le chômage. Ces messieurs faisaient mine de croire qu'un problème se résout de lui-même lorsqu'on en a parlé pendant 8 ou 10 heures. Il y eut plusieurs débats sur la question et tous sont restés plus stériles les uns que les autres. Du côté de l'opposition, on ne tentait nullement de suggérer des remèdes pratiques mais plutôt de prouver que le chômage était entièrement la faute au nouveau gouvernement. Du côté ministériel, on se défendait en citant des chiffres pour prouver, noir sur blanc, que l'économie se redressait et que le chômage disparaîtrait graduellement.

C'est dans cette atmosphère de feux croisés, d'accusations et de mises au point que je réussis un jour à faire une suggestion pratique que je crois toujours valable.

L'ASSURANCE TRAVAIL.

Après avoir brièvement exposé les causes du chômage au Canada : industries secondaires non suffi-

samment développées, augmentation explosive de la population, prix trop élevés de nos produits d'exportation, améliorations technologiques, etc., etc., j'entrepris tout d'abord de prouver que le droit au travail est un droit aussi fondamental que celui de respirer et de vivre en liberté. J'allai même jusqu'à affirmer que le droit au travail devrait être inscrit dans le Bill des Droits de l'Homme pourvu que telle inscription n'infère pas une responsabilité exclusive du Gouvernement Fédéral en matière de chômage et d'emploi.

En analysant les législations existantes, je constatai que nous avons, pour faire vivre les sans-travail, deux législations principales : l'Assurance-chômage et l'Assistance-chômage. L'Assurance-chômage, ainsi que son nom l'indique, est essentiellement une assurance mais elle ne protège que le sans-travail que pendant une période de temps très limitée. Après, il faut avoir recours à l'Assistance-chômage, financée partiellement par le Gouvernement Fédéral et par les provinces. Si l'on additionnait toutes les sommes versées par l'Assurance-chômage et par l'Assistance-chômage pour faire vivre les sans-travail et leurs familles, on arriverait à des chiffres astronomiques.

D'autre part, pour exécuter des travaux d'hiver, il faut encore faire des déboursés considérables et grever les budgets des municipalités dont les finances ne sont déjà pas tellement brillantes. La solution, à mon sens, serait donc de fusionner en une seule, toutes ces législations et de créer l'ASSURANCE TRAVAIL. Au lieu de ne collecter des contributions que des petits salariés, il faudrait, pour financer le projet, des contributions universelles. Le Gouvernement Fédéral et

les provinces continueraient les déboursés qu'ils ont l'habitude de faire pour l'assurance-chômage et pour l'Assistance-chômage et pour les travaux d'hiver. Quand quelqu'un arrêterait de travailler, au lieu de lui payer tout juste de quoi exister dans l'oisiveté, on lui fournirait du travail sur un chantier fédéral, provincial ou municipal selon le cas et on lui paierait un salaire raisonnable pour le travail donné. Naturellement, il faudrait garder l'Assurance-Chômage pour quelques rares employés saisonniers et pour les travailleurs qu'on ne peut absolument pas affecter à des travaux publics. C'est le cas des travailleuses des ateliers de couture et de certains métiers masculins bien spécialisés. Il faudrait aussi continuer l'assistance à ceux qui ne peuvent travailler pour cause de maladie ou d'infirmité. Ces cas relèveraient purement et simplement du Service Social qui, de par sa nature, est de juridiction provinciale.

Les travaux à exécuter pour utiliser notre main-d'oeuvre ne manquent pas. Partout nous voulons des chemins de fer, des routes, des ponts, des tunnels, des parcs, des promenades, des murs de protection et nous n'avons pas de budget. Nous affectons pourtant des millions et des millions pour faire vivre les chômeurs, misérablement, ce qui n'est bon ni pour le moral ni pour le physique de ces pauvres gens.

Et l'exécution de travaux d'envergure serait un puissant stimulant pour l'industrie appelée à fournir les matériaux utilisés dans l'exécution des ouvrages. Notre argent ferait d'une pierre deux coups. Elle mettrait les chômeurs à l'ouvrage et diminuerait en même temps le nombre des chômeurs en créant de nou-

veaux emplois dans l'industrie appelée à fournir les matériaux.

Ma suggestion était simple et logique ; elle ne fit pourtant aucun remous à la Chambre. Elle me valut quelques articles élogieux dans la presse dont un commentaire de Lorenzo Paré de l'Action Catholique. La presse montréalaise ignora à peu près complètement mon intervention et le Soleil de Québec, qui couvre entièrement notre région, y consacra à peine un article.

Le Globe & Mail me fit les honneurs de son édition internationale. On pouvait y lire que le Parlement avait tenu un débat sur le chômage et que la seule idée neuve et constructive émise pendant ce débat venait d'un célèbre inconnu de "back bencher".

Quelques mois plus tard, au congrès du Parti Conservateur de la province de Québec, je revenais sur mon idée et je réussissais, non sans peine, à faire accepter une résolution recommandant l'institution de l'Assurance-Travail. Plusieurs de mes collègues voyaient une teinte de socialisme dans ma proposition et ils s'y opposaient fermement. Au congrès national qui suivit de quelques semaines, ma résolution fut enterrée en cours de route, le comité des résolutions l'ayant écartée sans discussion et sans appel. Je suis revenu sur le sujet en Chambre à trois ou quatre reprises mais les règlements ne permettent que rarement de discuter d'un principe qui n'est pas le sujet du débat en cours et je devais me limiter à quelques allusions plutôt indirectes pour ne pas être déclaré hors d'ordre par le président.

LE DEPUTE : un frein aux empiètements des fonctionnaires.

Un jour, nous arrive un projet de loi, apparemment inoffensif, permettant "au Gouverneur en Conseil", (pour les initiés, il faudrait plutôt lire : "au sous-ministre et à son personnel"), d'exempter de pilotage tout navire qui, dans son opinion, avait un personnel compétent, etc., etc... En pratique c'était la disparition de la plus vieille profession du Canada français, celle de pilote sur le St-Laurent. Tous les députés concernés s'alarment; ils rencontrent le ministre des transports et protestent avec véhémence. Le Ministre consent à une étude en comité, à huis-clos. Le sous-ministre comparait pour s'expuquer; il est tout miel et déclare sans sourciller que cette mesure est destinée à apaiser le général de Gaulle, qui s'insurge de voir les navires du Commonwealth exemptés de pilotage, en vertu de la Loi de Navigation alors que les navires de la Communauté française ne le sont pas... et qu'ils ont un personnel aussi compétent. Saisissez l'astuce; le sous-ministre nous passe la main dans le dos en nous pariant de la France pendant qu'il demande la permission de faire perdre la position de nos pilotes. D'ailleurs le sous-ministre de conclure que cette législation était adoptée pour la pure forme, qu'en pratique, on ne l'appliquerait pas. C'est moi qui eut l'honneur de conclure le débat assez sèchement en répondant qu'une loi non appliquée n'avait aucune utilité et que si M. le sous-ministre était sincère dans son intention de ne pas l'appliquer, il devrait prouver sa sincérité en n'insistant pas pour la faire adopter. Le Ministre était perplexe et, visiblement, il ne voulait déplaire ni à son sous-ministre ni à ses députés. Il hésita longuement, nous consulta

de nouveau. Nous fûmes catégoriques ; nous étions décidés à faire un scandale et à voter contre notre parti. Par une simple et courte motion, le ministre Hees déclara retirer le projet de loi tel numéro . . . et il ne dit jamais pourquoi. Pour une fois, les députés avaient réussi à mettre un frein aux fonctionnaires trop entreprenants qui cherchent sans cesse à augmenter leurs pouvoirs.

COMMENT NOUS TRAITE LE C.N.

J'aurai bientôt 43 ans et, depuis ma prime jeunesse, il est question de refaire le tronçon de chemin de fer qui relie la région du Saguenay à Montréal. Construite vers 1888, cette voie n'a pratiquement pas été améliorée depuis. Cinq ou six grandes papeteries, deux alumineries et de multiples entreprises plus petites constituent pourtant une clientèle en or pour le trafic marchandise. Le mauvais service du chemin de fer a permis la prolifération de nombreuses entreprises de camionnage. Dès 1958, les trois députés conservateurs de la région entreprirent des démarches pour obtenir la modernisation du chemin de fer demandée par tous les corps publics depuis toujours. M. Hees, le ministre des transports, était bien sympathique à l'idée mais, il n'avait pas le pouvoir d'imposer sa volonté à la direction de la compagnie. Sur son conseil, nous sommes allés rencontrer la haute direction du C.N. à plusieurs reprises, toujours sans succès. Ces messieurs se refusent à dépenser quoi que ce soit pour améliorer notre chemin de fer aussi longtemps que nous ne serons pas en mesure de garantir formellement une augmentation de trafic. Nous évoluons

donc dans un cercle vicieux. Le mauvais service entraîne la diminution du trafic au profit du camionnage et le C.N. ne pourra reprendre sa place prépondérante sans améliorer son service. Nous avons eu beau plaider que le service devait précéder la clientèle et non pas la clientèle le service, tout fut inutile et notre chemin de fer continue de s'anémier de jour en jour au détriment de l'économie régionale.

HISTOIRES DE MURS DE PROTECTION. Pour obtenir un mur, changer d'ingénieur .

Le maire de Bagotville avait demandé un mur de protection à l'ouest du quai de cette localité en 1958. Tout de suite cette demande fut favorablement accueillie et le mur réalisé au cours de l'hiver 1958-1959. Enthousiasmé par ce succès, la municipalité élaborait des plans pour une promenade à l'Est du même quai mais, là, les choses ne marchèrent plus. Entretiens, le Ministère nous avait désigné un nouvel ingénieur et ce dernier considérait ne pas avoir droit de construire un mur à cet endroit parce que l'érosion était due à des causes naturelles et non pas à la navigation. Malgré une volumineuse correspondance, malgré des démarches personnelles du maire de la ville à Ottawa, le projet resta en panne jusqu'en 1961. Il avait fallu changer d'ingénieur pour obtenir ce mur.

Dans le même ordre d'idées, mais à un autre endroit, la rive Nord du Saguenay, entre Chicoutimi-Nord et St-Fulgence, est fortement affectée par l'érosion. Cette calamité est sans doute partiellement due aux courants, à la forte marée et aux grands

vents mais la navigation y est aussi pour une part. Les ingénieurs qui se sont succédés étaient d'accord pour éliminer le facteur navigation et, du même coup, le mur de protection réclamé depuis longtemps. Je suis intervenu directement auprès du Ministre à Ottawa, mais il n'y avait rien à faire sans le bon vouloir des ingénieurs.

En causant avec un vieillard de l'endroit, je finis par découvrir que l'érosion avait commencé à se manifester après le premier creusage du Saguenay vers 1917. Fort de ce renseignement, je fis des recherches sérieuses qui me permirent d'affirmer aux ingénieurs que l'érosion était due au creusage du chenal navigable. Pour prouver que j'étais dans l'erreur, il aurait fallu faire des recherches hydro-dynamiques beaucoup plus coûteuses que le mur réclamé. Devant une pareille alternative, les ingénieurs crurent préférable d'accepter mon point de vue et le mur en question serait déjà construit sans les mesures d'austérité de l'été dernier.

7

- Nos grands journaux
et leur influence négative**
- Nos députés et leur valeur**
- Quelques faits concrets**

Les journaux d'expression française, surtout ceux de Montréal, se sont ingéniés, depuis 1958, à dénigrer les députés conservateurs de la province de Québec. Les Filion, Gagnon, Pelletier, Laurendeau, Langlois et autres ont commencé par réclamer une meilleure représentation du Québec dans le Cabinet. En cela, nul ne peut les blâmer ; il est naturel que les porte-paroles de la minorité française soient continuellement sur la brèche pour réclamer, revendiquer et combattre. Quelque chose est cependant contradictoire dans cette attitude revendicatrice: c'est que, simultanément, les mêmes éditorialistes ne cessaient de se lamenter sur la pauvreté de notre représentation à Ottawa. Brillant à l'unisson, ils déploraient ne pouvoir trouver d'hommes de valeur parmi nous.

Sans doute que pour en trouver, des hommes de valeur, il aurait fallu vider leurs salles de rédaction . . .

C'était le meilleur moyen d'inviter M. Diefenbaker à être méfiant. Lui qui nous connaissait à peine, il était justifié de s'imaginer que nos journaux nous connaissaient tous très bien. Puisque ces journaux ne cessaient de répéter que nous n'étions pas des hommes transcendants, pourquoi aurait-il pris le risque de nommer des imbeciles dans le Cabinet ? Les jeunes blancs-becs occupant les tribunes de la radio-télévision ne se comportaient pas différemment de sorte que le premier ministre peut facilement justifier son hésitation à donner de l'avancement aux députés du Québec.

On a l'habitude d'imaginer qu'un journaliste n'écrit jamais sans savoir de quoi il parle. Nos journalistes méritent pourtant ce diplôme de compétence. Pendant la campagne électorale de 1958, nous avons eu, en province, la visite de deux journalistes : Amédée Gaudreault pour *La Presse* et Pierre Laporte pour *Le Devoir*. Je connaissais Gaudreault depuis mes années de collège. Originaire d'une minuscule paroisse du Lac-St-Jean, il aurait voulu, élève, mettre le Séminaire sous sa domination. C'était à la fois un élève brillant et indiscipliné; il a conservé le même esprit dans le journalisme. Gaudreault ne fut donc tendre ni pour moi ni pour les autres de mon espèce. Il avait prédit notre défaite en 1958; il lui restait à nous ridiculiser après la victoire. Quant à Pierre Laporte, "l'indépendant du Devoir", je l'avais rencontré, au hasard de mes activités au sein de l'Association des Commissions Scolaires. Quand je différais d'opinion avec les autorités de Québec, je devenais

un héros. Candidat conservateur au fédéral, j'étais un imbécile et, à la suite de sa visite chez nous, il prédit la victoire des quatre libéraux de la région tout comme son successeur de 1962 prédisait des succès N.P.D. On voit de suite l'objectivité de tels journaux qui emploient de tels journalistes.

Quant aux éditorialistes eux-mêmes, je suis disposé à parier mille contre un qu'ils ne connaissent pas plus que deux ou trois des députés nouvellement élus et ils se permettaient de les juger en bloc sans avoir pris la peine, ni de les rencontrer, ni de s'être documentés sommairement à leur sujet. Nous avons d'excellents journalistes qui savent être objectifs. Malheureusement ils n'ont jamais pu s'exprimer librement, leur copie étant censurée quand elle ne plaisait pas à la direction du journal.

Dans ce climat nébuleux, on comprend la méfiance du Premier Ministre à l'égard de notre groupe. On s'explique également les réticences des ministres de langue anglaise, complètement désorientés par une presse qui ne négligeait aucune occasion de nous dénigrer. Pourtant, si l'on fait objectivement le bilan de nos effectifs, on constate que notre représentation n'a rien d'inférieur, ni au bloc solide libéral du passé, ni à la députation des autres provinces.

La réputation, la renommée et la gloire, c'est un peu comme l'héroïsme, il faut avoir l'occasion de l'acquérir. On a rarement vu un soldat obtenir la médaille de bravoure en temps de paix. Pour se faire une réputation à la Chambre des Communes, il faut en avoir l'occasion; il faut surtout jouir de la confiance du Premier Ministre. En l'occurrence, M. Diefenbaker fut préjugé par nos propres organes de presse

qui le mettaient en méfiance et lui interdisaient de s'en remettre aux gens du Québec. Dans le passé, un Ernest Lapointe serait resté un célèbre inconnu si King ne lui avait pas fait confiance. Et Lapointe serait-il devenu un homme célèbre si la presse du Québec, en son entier, l'avait dénigré dès son arrivée à la Chambre ? Voilà le cas de conscience que doivent se poser nos grands journalistes en faisant la revue des cinq dernières années de leurs activités. Parmi les 25 survivants du naufrage libéral de 1958, il y avait quelques brillants endormis d'âge moyen, un ou deux jeunes assez remarquables mais gardés dans l'ombre et c'est tout. Les autres étaient des incapables patentés ayant passé 20 ou 25 ans à la Chambre sans pouvoir ouvrir la bouche. C'est décidément beaucoup plus de bois mort que chez les 50 conservateurs de 1958.

Pour illustrer mon point de vue, je n'hésiterais pas à former *deux cabinets complets* avec les seuls députés du Québec dont nos journaux ont fait des imbéciles.

Pour remplacer le chef du Cabinet, nous aurions pu désigner n'importe lequel de ceux qui ont fait partie du Conseil des Ministres depuis 5 ans. Aux différents ministères, on aurait pu nommer les députés suivants et le pays ne s'en porterait certainement pas plus mal aujourd'hui :

TRAVAUX PUBLICS : Charles-Edouard Campeau, I. C., Montréal-St-Jacques, ou Yvon Tassé, I.C., Québec-Est.

FINANCES : Heward Graftey, Broome-Missisquoi, ou Emillien Morissette, Rimouski.

ANCIENS COMBATTANTS : Roger Parizeau, Lac-St-Jean, ou G.M. Stearns, Compton-Frontenac.

TRANSPORTS : Perreault LaRue, Saguenay, ou Marcel Deschambeault, Terrebonne.

SOLLICITEUR GENERAL : Lucien Grenier, avocat, Bonaventure, ou Rémi Paul, avocat, Berthier-Maskinongé-Delanaudière.

DEFENSE NATIONALE : Egan Chambers, St-Laurent-St-Georges, ou Maurice Johnson, Chambly-Rouville.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Marcel Bourbonnais, Vaudreuil-Soulanges, ou Georges Valade, Montréal-Ste-Marie.

JUSTICE : Louis Fortin, Avocat, Montmagny-L'Islet, ou Martial Asselin, Avocat, Charlevoix.

REVENU NATIONAL : Gérard Bruchési, Beauharnois-Salaberry, ou J.O. Latour, N.P., Argenteuil-Deux-Montagnes.

AGRICULTURE : Alfred Belzile, Matapédia-Matane, ou L.J. Pigeon, agronome, Joliette-L'Assomption-Montcalm.

CITOYENNETE ET IMMIGRATION : A. R. Webster, St-Antoine-Westmount, ou René Létourneau, Stanstead.

PECHERIES : Roland English, Gaspé, ou Russell Keays, Iles-de-la-Madeleine.

TRAVAIL : Paul Lahaye, Champlain, ou M.E. Barrington, Châteauguay-Huntingdon-Laprairie.

POSTES : Rodrigue Bourdages, Montréal-Laval, ou Noël Drouin, Dorchester.

MINES ET RELEVES TECHNIQUES : Jean-Jacques Martel, Chapleau, ou Florent Dubois, Richmond-Wolfe.

SANTE NATIONALE : Dr Eugène Bissonnette, Québec-Ouest, ou Dr Charles Richard, Kamouraska.

NORD CANADIEN et RESSOURCES NATIONALES : John Pratt, Jacques-Cartier LaSalle, ou André Gillet, Montréal-Mercier.

AFFAIRES EXTERIEURES : Jean-Noël Tremblay, Roberval, ou Robert Lafresnière, avocat, Québec-Montmorency.

SECRETAIRE D'ETAT : Maurice Allard, avocat, Sherbrooke, ou H.E. Monteith, Verdun.

PRODUCTION DE DEFENSE : Antoine Fréchette, Rivière-du-Loup-Témiscouata, ou Théogène Ricard, St-Hyacinthe-Bagot.

Je sais que cette nomination hypothétique de deux cabinets fera sans aucun doute bien rire nos journalistes mais non pas les citoyens qui connaissent chacun de ces députés ou anciens députés et qui savent, pour les avoir vus à l'oeuvre chez-eux, ce dont ils sont capables.

Avec l'un ou l'autre des deux cabinets suggérés plus haut, nous n'aurions pas un chômeur de plus au Canada; le problème des armes nucléaires serait peut-être réglé et, au lieu de prendre une attitude purement négative devant l'éventualité de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, nous innoverions probablement une formule susceptible d'amélio-

rer notre position commerciale en dépit des événements de l'heure. (1)

A propos de Marché Commun, je ne puis m'empêcher de raconter une petite anecdote qui caractérise bien l'attitude des nos amis anglo-canadiens en matière de relations avec l'Angleterre et le Commonwealth. En juin 1960, revenant d'un court voyage en Europe, un membre du Cabinet me demande mes pronostics concernant l'avenir économique de la Communauté Européenne. Je n'avais pas manqué de constater la prospérité agressive qui caractérisait toute l'économie du Marché Commun en contraste avec la situation existante quelques années auparavant. Répondant donc à mon interlocuteur, je ne tarissais pas d'éloges sur les réalisations de la Communauté et je finis par lui déclarer être en mesure de prédire que l'Angleterre ferait bientôt sa demande d'admission dans le Marché Commun. Quand on se rappelle avec quelle orgueilleuse arrogance la fière Albion avait refusé quelques années auparavant de participer à l'élaboration de l'Europe des six, ma prédiction eut l'effet d'une injure dans les oreilles de mon ministre. Il devint tout rouge, se composa un sourire et rétorqua sèchement : "What about Commonwealth Trade Agreements, do you know something about that ?" — "Et alors, les accords commerciaux du Commonwealth, en savez-vous quelque chose ?" Dans l'esprit anglo-saxon de mon interlocuteur, j'avais commis un crime en prévoyant un changement dans la ligne de conduite britannique. On sait pourtant que les Anglais n'ont pas de principes; ils n'ont que des inté-

(1) Ce texte était écrit bien avant que la France ne boycotte la candidature de l'Angleterre lors des négociations de Bruxelles.

rêts et j'avais rencontré, au cours de mon voyage, plusieurs hommes d'affaires anglais qui ne se cachaient pas pour dire que l'Angleterre serait acculée à la faillite si elle ne faisait pas machine arrière pour oublier son splendide isolement.

Pendant les quelques jours qui suivirent cette courte conversation, je fus longuement questionné par des personnages reconnus comme informateurs des hautes autorités. On ne pouvait s'expliquer que j'arrive avec cette nouvelle alors que les voies diplomatiques et politiques ordinaires n'en avaient pas encore soufflé mot. J'avais peut-être anticipé sur la décision du cabinet anglais et procédé par déduction sachant que l'Angleterre suit toujours politiquement la voie qui lui est tracée par son COMMERCE. De toute façon, on me recommanda de ne pas ébruiter la chose pour ne pas jeter la panique chez les fermiers de l'Ouest qui ont l'habitude de vendre une bonne partie de leur blé à l'Angleterre.

Un an plus tard, ce n'était plus moi qui annonçai la nouvelle, mais M. MacMillan qui, lui aussi, avait entendu les revendications du monde des affaires de son pays.

A propos de problèmes agricoles.

Dans le domaine agricole, la députation de la province de Québec a réussi le tour de force d'obtenir un commencement de politique susceptible de venir en aide aux cultivateurs de l'Est au même titre que les fermiers de l'Ouest qui ont, depuis fort longtemps,

l'habitude de compter sur le gouvernement fédéral en toute circonstance. Ont-ils une récolte trop abondante, qu'il faut recourir à Ottawa. S'il y a une sécheresse, c'est encore le Gouvernement qui écope. Beau temps, mauvais temps, ils récriminent et, par une action politique efficace, ils ont toujours su faire valoir leurs revendications. Au temps des Libéraux, le Ministère Fédéral de l'Agriculture était une institution au service à peu près exclusif de l'Ouest. Nous avons changé cette situation et obtenu que la grande majorité des denrées agricoles produites dans l'Est bénéficient également d'un prix de soutien garanti à l'avance. Je sais mieux que personne que cette politique n'est pas parfaite ; qu'elle n'est pas encore complète mais c'est tout de même un commencement appréciable.

Nous avons obtenu des subsides considérablement améliorés pour le transport des grains d'alimentation venant de l'Ouest ce qui constitue une aide substantielle à nos fermes laitières. Tous les députés des régions rurales, sans exception, ont été très alertes et très agressifs. Si nos cultivateurs ne sont pas encore installés dans la félicité et ne vivent pas dans le meilleur des mondes, il ne faut pas oublier que le Gouvernement Fédéral, seul, ne peut pas tout régler. Les problèmes de distribution et de mise en marché des denrées agricoles tombent exclusivement sous la juridiction provinciale. D'ailleurs, les gouvernements sont impuissants sans la collaboration de la profession qui devra se discipliner elle-même pour produire seulement ce que le marché peut absorber. Des pays aussi bien organisés et aussi prospères que les Etats-Unis et l'Europe des six ont eux aussi des problèmes agricoles difficiles. Le monde agricole s'industrialise

de jour en jour et un homme, avec ses machines, produit aujourd'hui des dizaines de fois plus que nos ancêtres qui pouvaient tout juste subvenir aux besoins de leur famille et de leur entourage immédiat. Dans cette conjoncture, les fermes familiales du Québec sont devenues trop petites pour être rentables. Si elles sont mécanisées de façon adéquate, le coût de la machinerie moderne grève lourdement les revenus d'une ferme trop petite à la manière d'une usine qui ne fonctionnerait pas à plein rendement faute de matière-première ou de clients. Des réformes profondes devront être faites et il est clair que le nombre de nos cultivateurs est appelé à diminuer encore sensiblement pendant les 20 ou 30 prochaines années. Pourtant, la production continuera d'augmenter à cause des découvertes scientifiques et de la mécanisation toujours plus poussée. Il serait donc inutile de ramer à rebours du courant et essayer de faire croire à nos cultivateurs qu'ils pourront continuer le train-train héréditaire. Beaucoup d'entre eux devront se faire citadins et cela accentuera davantage le problème déjà trop aigu de nos surplus de main-d'oeuvre.

Nous avons pris une initiative susceptible de régler partiellement le problème des fermes marginales, malheureusement trop répandues dans les paroisses fondées lors de la grande période de colonisation des années 30. Ces fermes, à vocation forestière, n'auraient jamais dû être déboisées et elles seront progressivement rendues au domaine forestier grâce à l'initiative du gouvernement fédéral et la collaboration des provinces. Le projet, une fois bien lancé, aura un double effet : d'abord, il fournira sur place des emplois aux résidents des paroisses pauvres et, ensuite, il contribuera grandement à consolider la position com-

pétitive de notre industrie du papier, principale source de nos revenus d'exportation provenant des Etats-Unis. Il s'agit, on le devine, d'une entreprise audacieuse qui a demandé bien des démarches et dont les effets ne seront visibles que dans plusieurs années.

Contrairement aux équipes libérales qui nous avaient précédés, nous avons eu le tort de nous atteler à des réalisations de grande valeur et d'oublier de faire de la petite politique dont la rentabilité électorale est immédiate. Obéissant, semble-t-il, à un complexe de suicide, nos organes de diffusion ont délibérément et systématiquement saboté la réputation et l'avenir de la plus belle équipe de députés que le Québec se soit jamais donnée. Quand on sait que le Premier Ministre est un homme porté à la méfiance et aux hésitations et qui, par déformation professionnelle, n'a pas l'habitude de faire confiance à autrui, on peut s'imaginer quel effet pouvait avoir sur lui toute cette presse et cette radio-télévision déchainées journellement contre tous ceux à qui il aurait dû faire confiance. Même pour les décisions intéressant tout particulièrement le Québec, M. Diefenbaker prenait plus volontiers l'avis des fonctionnaires libéraux et des journalistes adversaires que de ses propres députés et qui pourrait l'en blâmer dans les circonstances ? D'après nos journaux, nous étions tous des imbéciles et le premier ministre ne voulait certes pas être accusé de faire confiance à des sous-doués.

Le prestige des députés, à Ottawa et en province.

A Ottawa, on l'a vu, les députés du Québec étaient tenus en suspicion dans les milieux parlementaires

dû à notre grande presse. Les mêmes organes de diffusion ne pouvaient pas manquer de provoquer un rebondissement de même nature dans le public de la province. Sur le plan local, je me suis aperçu que, devenu député, j'étais un isolé dans la société. Avant mon élection, il ne se passait pas beaucoup de mois sans que je sois invité quelque part, à un dîner social ou charitable. A l'occasion, j'avais des causeries à prononcer. Quatre années se sont passées de 1958 à 1962 et, systématiquement, on a partout et toujours évité ou oublié de m'inviter quelque part, sauf en de très rares circonstances. Mes propres amis semblaient éviter de me rencontrer ou d'avoir des contacts trop fréquents avec moi. On aurait dit que j'étais subitement devenu tabou. Evidemment, ma longue expérience à la commission scolaire m'avait déjà fait faire ce que j'appelle "l'apprentissage de l'humilité". Bien souvent, j'avais eu l'occasion de constater que les vedettes sportives étaient beaucoup mieux connues et appréciées que les hommes publics. Je ne m'attendais donc pas à être adulé et comblé d'honneurs; j'aurais seulement espéré un peu de considération et de politesse.

Dans la capitale, en maintes circonstances, les députés sont oubliés et ignorés. Là-bas, la chose est explicable car il y a le Ministère et le Corps diplomatique au grand complet qui rejettent dans l'ombre les simples députés. Un incident qui fit beaucoup de bruit à l'époque fut la visite du président Kennedy à Ottawa. Lors de la réception officielle, dans le grand hangar de l'aviation à Uplands, les députés étaient parqués au dernier rang, derrière les grands et petits fonctionnaires. Le lendemain, ce fut une véritable révolution et les ministres durent s'excuser de n'avoir

pas vérifié les préparatifs faits par les responsables du protocole et, pour calmer les esprits échauffés, il fallut improviser une réception impromptue pour permettre aux membres du parlement de donner la main au président américain.

Ce genre d'humiliation, le député en subit tous les jours dans son propre comté et je n'en finirais pas de remémorer les occasions où le député est victime d'un acte d'hostilité. N'a-t-on pas vu une chambre de commerce inviter un député oppositionniste à traiter d'un sujet que je connaissais mieux que lui et avoir la naïveté de m'inviter à venir l'écouter. Une autre fois, le même brillant conférencier était annoncé comme orateur principal au congrès annuel d'un certain groupe para-militaire. Il arrive à la toute dernière minute s'excusant de n'avoir pas reçu son invitation et disant avoir appris le rôle qu'il devait jouer par l'entremise de la radio. Il n'avait, par conséquent, pas même la plus petite notion de l'organisation dont c'était le congrès. En bon Samaritain, je lui passai mes notes ce qui lui permit de se tirer d'embarras et même de faire les grosses manchettes des journaux après avoir soigneusement révisé lui-même la copie des journalistes.

Des ministres en visite officielle ont souvent oublié de prévenir les députés locaux. Plus souvent que de raison, c'est un fonctionnaire qui présidait une cérémonie officielle et représentait le Ministère. A plusieurs reprises, des visiteurs importants ont été reçus chez-nous par des fonctionnaires des Affaires Extérieures sans que les députés en soient prévenus; ils étaient d'ailleurs les seuls à ne pas figurer sur la liste des notables invités à un dîner officiel. Bien souvent

les maires s'ingénient à humilier le député et à le laisser dans l'arrière-plan. Il y en a qui vont même jusqu'à faire des déclarations publiques au nom des autorités fédérales en présence du député à qui on évite de donner la parole.

C'était, répandu à autant d'exemplaires que de comtés, le résultat de la campagne d'insinuation menée par nos journaux qui ne nous donnaient de l'importance que lorsqu'ils avaient l'occasion de nous ridiculiser ou de nous humilier. Avec les Libéraux on aurait pu trouver ou FAIRE de grands hommes d'état. Avec nous, on ne trouvait que de très faibles représentants. Pourtant, sans vouloir déprécier la députation des autres provinces, le groupe de Québec n'était inférieur à aucun quant à l'agressivité et à la qualité de ses membres.

Il était normal de trouver plus de parlementaires expérimentés parmi les députés des autres provinces parce que l'opposition conservatrice n'avait jamais compté plus de deux ou trois députés du Québec. Nous sommes arrivés à Ottawa 50 et, de ce nombre, seuls Léon Balcer, Henri Courtemanche et Bill Hamilton avaient une expérience un peu valable au Parlement. Tous les autres étaient nouveaux et six ou sept seulement avaient l'expérience d'une session de trois mois. Aurait-il été normal que le groupe sans expérience prenne le pas sur le groupe de grande expérience ? D'ailleurs, en faisant des comparaisons avec l'ancien bloc solide libéral, il n'y a pas à rougir car, sauf quelques vedettes qui ont brillé dans notre firmament politique à la faveur des circonstances et d'une réputation surfaite, le bloc libéral était surtout constitué d'invertébrés à qui on pouvait faire faire ou dire n'importe quoi.

Tous les facteurs jouaient contre nous : 1o. le gouvernement pouvait se passer de nous tous; sa majorité étant tellement écrasante que nous ne détenions même pas la balance du pouvoir. 2o. nous étions tenus pour suspects par tous les organes de presse de notre province ce qui ne pouvait augmenter notre prestige. 3o. nous avions à faire face à un fonctionnarisme tout-puissant qui nous était ouvertement hostile. 4o. nous n'avions aucune expérience parlementaire .

Malgré tous ces facteurs on ne peut plus défavorables, nous avons obtenu, en quatre ans, pour la province de Québec, beaucoup plus que le bloc solide libéral qui avait détenu la balance du pouvoir pendant 22 ans : Traduction simultanée, chèques bilingues, mesures en faveur de l'agriculture, règlement de la question des octrois aux universités et de la route Trans-Canada, accélération du mouvement en faveur du bilinguisme dans le fonctionnarisme et bien d'autres choses. On peut tout oublier facilement pour garder ou donner l'impression que les Conservateurs ont boudé le Québec. Une chose est certaine en tout cas : si les Libéraux avaient fait la moitié du peu que nous avons pu obtenir, il serait impossible d'élire autre chose que des Libéraux pendant deux autres générations dans la province de Québec.

Le 18 juin 1962, le Québec s'est départi de la meilleure équipe de députés qu'il n'a jamais eue et cela au moment même où cette équipe avait l'expérience suffisante pour mieux servir.

8

— Le contact avec le peuple — Les techniques d'action des créditistes

Depuis la désormais fameuse élection de 1957 où, contrairement à tous les calculs, le gouvernement libéral était renversé, une phrase de M. Louis St-Laurent est devenue légendaire : "Nous nous sommes trop éloignés du peuple". Certains journalistes ont voulu reprendre ce jugement de M. St-Laurent pour l'appliquer aux deux partis traditionnels à la suite de l'élection du 18 juin. Monsieur St-Laurent avait raison. Avant 1957, les ministres libéraux ne faisaient que de rares apparitions publiques. Quant aux députés, ils étaient semble-t-il isolés dans une tour d'ivoire et beaucoup d'entre eux ne se donnaient pas la peine de répondre à leur correspondance ni de visiter les électeurs en dehors des périodes électorales. Ils avaient cet avantage inouï de pouvoir envoyer promener tout le monde pendant quatre ans et d'être

assurés quand même d'une confortable victoire électorale à cause de l'emprise du parti dans toutes les couches sociales de notre province.

Monsieur Diefenbaker n'était peut-être pas très familier avec le Québec mais, en homme au sens politique fortement aiguisé, il n'avait pas manqué de remarquer ce talon d'Achille dans la cuirasse libérale. Dès le début de la campagne de 1958, c'était le mot d'ordre à tous les candidats conservateurs d'insister sur cet aspect de la politique libérale au niveau des comtés dans toute la province. De tous les candidats, celui qui a le plus habilement et le plus dramatiquement exploité cette faiblesse, est probablement notre excellent ami Antoine Fréchette de Rivière-du-Loup. Acteur né, l'ami Antoine allait à la télévision et il mimait les faits et gestes de son adversaire, le propre fils du premier ministre libéral. M. Fréchette faisait rire aux larmes mais il n'en exprimait pas moins une triste réalité qui explique la parole amère de M. St-Laurent après les élections.

Pour notre part, dès notre arrivée à Ottawa, des stratèges expérimentés nous donnèrent instruction de ne pas imiter les Libéraux et toute une technique fut élaborée pour nous tenir en contact continu avec nos électeurs. Les ministres prêchèrent d'exemple et je crois bien que jamais un Cabinet ne s'est déplacé plus que le cabinet Diefenbaker. Sous l'ancien régime, en 20 ans, on pouvait compter sur les doigts de la main les visites ministérielles aux petits centres du pays.

Quant aux simples députés, le premier ministre lui-même a toujours insisté pour qu'ils se tiennent en

contact avec leurs électeurs le plus souvent possible. Les sessions duraient-elles 8 ou 9 mois, qu'il nous incitait à envoyer une ou deux lettres à tous les résidents du comté. Pour ma part, j'ai régulièrement expédié au moins deux lettres par année à tous mes électeurs. Une entreprise de cette envergure était nécessairement onéreuse mais je me donnais la peine de rédiger un rapport aussi circonstancié que possible pour mettre tout le monde au courant de mes activités comme représentant du comté. Jusqu'à quel point ces lettres étaient-elles lues ? Je n'en sais rien, mais j'ai noté qu'elles provoquaient invariablement une recrudescence de correspondance, du même genre que celle déjà citée précédemment. Je me tenais au courant des événements sociaux, naissances et décès et je n'ai jamais manqué d'envoyer mes condoléances aux familles éprouvées et mes félicitations aux parents des nouveaux-nés. D'autre part, si en Chambre, une question soulevée était susceptible d'intéresser plus particulièrement un groupe ou certains individus, je me donnais la peine d'écrire et de fournir aux intéressés toute la documentation pertinente. J'ai, de cette façon, expédié, en 4 ans, des dizaines de milliers de lettres qui démontrent bien que j'étais attentif à tout ce qui pouvait toucher même les plus humbles citoyens. En des centaines de cas, quand je constatais que mon correspondant aurait difficilement pu donner suite à un dossier un peu difficile, j'écrivais à sa place et, au besoin, je me déplaçais pour régler le cas. J'ai fait à cet égard des dizaines de voyages un peu partout pour régler des questions difficiles dans des domaines extrêmement divers. J'imagine que des gens un peu intelligents ne pouvaient manquer de s'apercevoir de ces activités fébriles et noter la promptitude avec laquelle je répondais à toutes les lettres.

Tous les vendredis soirs, c'était le retour à la maison, la bagatelle de 16 heures de train — pour pouvoir être personnellement à la disposition des électeurs pendant toute la fin de semaine. On aurait dit que les intéressés avaient le radar car le téléphone résonnait inmanquablement avant même que j'aie eu le temps de prendre un café à mon arrivée à la maison. C'était toujours quelqu'un extrêmement pressé de me rencontrer et la procession commençait avant même la fin de mon déjeuner. Cas de misère pénible et difficile se succédaient, tous assez similaires à ceux qui m'étaient soumis par correspondance. Il y a des gens trop timides pour venir voir le député même en cas de nécessité; d'autres, au contraire, tiennent à le voir pour des insignifiances et ils ne se gênent pas de venir à n'importe quelle heure, la semaine ou le dimanche. Certaines gens ne semblent pas pouvoir s'exprimer par écrit et, même en cas d'urgence, ils attendent d'avoir vu le député avant de donner suite à une réclamation de l'impôt ou de l'assurance-chômage. Pareil délai pouvait jouer de mauvais tours quand on ne venait me voir qu'après avoir reçu des procédures judiciaires. Il aurait été tellement facile d'arranger les choses si on m'avait prévenu à temps mais, en politique comme peut-être en d'autres domaines, on ne consulte trop souvent le médecin qu'après la mort du patient.

Pour faciliter l'accès des gens auprès du député, je ne me suis jamais contenté d'attendre la visite des gens qui ne pouvaient facilement se rendre au chef-lieu. Puisque le comté est assez vaste, chaque année, au moment de l'intersession, j'entreprenais une tournée officielle. Je consacrais au moins une journée entière à chaque municipalité. Ma visite était annoncée

par les journaux et la radio et la population savait que j'étais à sa disposition. En arrivant dans la localité, je visitais d'abord les autorités religieuses et civiles et nous en profitions pour discuter les questions d'intérêt général pour la municipalité. Par la suite, j'avais des séances de "confessions" pour les électeurs qui voulaient me soumettre leurs problèmes. Encore là on peut dire que la plupart des cas relevaient du Service Social et que mon rôle en était plutôt un de conseiller que d'administrateur ou de législateur. On ne peut imaginer le genre de problèmes que les gens désespérés peuvent présenter. J'ai même vu un bonhomme venir me voir pour me demander la pension "des mères nécessiteuses". Tenez vous bien et écoutez le raisonnement de mon client : "J'ai des jeunes enfants; ma femme est partie avec un autre me laissant les enfants sur les bras. Moi, je suis incapable de travailler et, avant sa désertion, ma femme recevait une pension de mère nécessiteuse. Comme c'est moi qui suis resté avec les enfants, j'ai droit à la pension que recevait ma femme". Le raisonnement du bonhomme était probablement juste. Le malheur est que le législateur n'avait pas prévu de cas semblable et n'avait jamais imaginé qu'un homme puisse devenir "une mère nécessiteuse".

Ajoutez à toutes ces rencontres, l'assistance aux noces d'or et d'argent et à toutes les funérailles célébrées en fin de semaine et vous pouvez conclure que, bien loin d'être éloigné du peuple, j'y étais intégré jusqu'à la moëlle. Si j'ai été défait aux élections de juin, ce n'est sûrement pas pour cette raison trop facile à trouver.

LA GENESE DU CREDITISME DANS LA REGION.

Dès l'automne 1958, Gilles Grégoire, qui connaissait bien notre région pour y avoir exercé les professions de publiciste et d'impresario, s'installait à Jonquière et commençait à noyauter en faveur du Ralliement des Créditistes formé depuis peu par Réal Caouette. Ce dernier avait rompu avec l'Union des Electeurs de Louis Even pour former un parti politique rattaché aux créditistes des autres provinces. A ses débuts, Louis Even avait fait de malheureuses incursions dans le domaine purement électoral et il a particulièrement gardé un souvenir amer de son malheureux mariage politique avec M. Lapalme. Depuis, M. Even ne croit plus en l'électoralisme et il se contente de prêcher pour un Monde Meilleur avec une ferveur semi-religieuse et de faire des pressions sur ceux qui sont en place pour obtenir la réforme monétaire.

Lors des élections provinciales de 1948, le comté Chicoutimi n'avait pas encore été fractionné en deux et il comptait alors les villes de Jonquière, Kénogami et Arvida dans ses limites. Le candidat créditiste, un mécano de l'usine d'Arvida, Pierre Bouchard était arrivé bon deuxième après l'honorable Antonio Talbot et loin en avant du candidat libéral, l'avocat Jean Pelletier, échevin de la cité de Chicoutimi. C'est dire qu'un solide noyau créditiste existait depuis longtemps et il ne s'agissait, pour Gilles Grégoire, que de le désolidariser du mouvement "béret blanc" de Louis Even. La tactique de Grégoire fut de ridiculiser "les bérêts blancs" tout en exaltant l'idée d'une réforme monétaire.

Les fanatiques du Crédit Social, qu'ils soient illettrés ou non, prétendent être les seuls à posséder la vraie foi en matière économique et il est journalier de les voir ridiculiser les économistes et en général tous ceux qui possèdent une certaine instruction en prétendant qu'ils ont tous été endoctrinés par la juiverie internationale et qu'ils sont vendus à un régime mystérieux et néfaste voué à la misère de la grande majorité de l'humanité. Il y a toujours eu des gens pour croire aux cures miraculeuses et, même au 20^{ième} siècle, les charlatans trouvent toujours une nombreuse clientèle. En matière d'économie-politique, c'est la même chose et les nouveaux prophètes d'un monde meilleur parlent constamment de la "sinistre conjuration" de la juiverie internationale et du monde des affaires pour raréfier l'argent et garder les masses populaires dans la misère. Pour ceux qui sont un peu mystiques, la littérature créditiste peut aller jusqu'à faire du Diable en personne l'instigateur de cette "sinistre conjuration" des forces occultes. Il y a d'ailleurs ceci de particulier avec les fanatiques du Crédit Social, c'est qu'il est impossible de discuter avec eux tout comme c'est perdre son temps que de raisonner avec un témoin de Jéhovah.

Depuis les années 30, que l'usine d'Arvida contenait un bouillon de culture créditiste. C'est un phénomène assez explicable. L'usine d'Arvida est, de loin, la plus grande concentration ouvrière de la région. C'est une entreprise qui emploie assez peu d'ouvriers spécialisés. En fait, pour avoir une bonne position à cet endroit, il suffisait, surtout autrefois, d'avoir de bons bras et le cœur solide. Un ouvrier, sans formation aucune, pouvait alors gagner aussi cher que les meilleurs ouvriers spécialisés des usines les plus évo-

luées de Montréal ou de Toronto, ce qui les rend financièrement importants, comme masse, mais ne leur donne pas, pour autant, une formation intellectuelle. Le recrutement du personnel de cette usine s'est fait par à-coups, surtout pendant la guerre, alors que la main-d'oeuvre était rare et qu'il fallait produire coûte que coûte. La haute priorité de cette usine en temps de guerre en faisait un endroit rêvé pour tous ceux qui voulaient se soustraire au service militaire. Elle a donc attiré, du dehors, les non conformistes et les nationalistes et, de la région, elle a absorbé tous ceux qui devaient autrefois courir les chantiers comme bûcherons pour gagner leur pain. Passés sans préparation de la vie agricole à la vie urbaine et prolétaire, ces milliers d'ouvriers, à peine lettrés, n'ont absorbé du syndicalisme que l'esprit de revendication irresponsable jusqu'à provoquer une grève spectaculaire pour le seul plaisir de faire une démonstration de force à ces "maudits anglais" de la compagnie.

Pour ces gens simplistes en effet, le mot compagnie est synonyme d'"anglais" ou d'ennemi et cette masse aveugle donne sa confiance à des chefs syndicalistes que je classerais volontiers parmi les plus irresponsables et les plus dangereux de tout le pays. Dans ce climat, d'autant plus effervescent que les ouvriers d'Arvida ont de longues périodes de repos pendant lesquelles ils peuvent se rencontrer et échanger des idées, la doctrine créditiste a pris pied dès avant la guerre et a continué de se faire des adeptes farouches. Le Crédit Social traduisait, sur le plan politique et social, l'esprit revendicateur qui leur était inculqué au sein de leur syndicat. Cette doctrine créditiste, elle est toute simple :

Les banques nous tiennent dans la misère et nous volent. Il faut que cela cesse et le peuple doit reprendre sa souveraineté en ne donnant qu'à la Banque du Canada le droit de frapper monnaie. Les Créditistes affirment, sans sourciller, que les banques à charte créent l'argent chaque fois qu'elles consentent un prêt. Ainsi, si une industrie demande un crédit d'un million à sa banque, elle ne reçoit pas de billets de banque mais une marge de crédit sur laquelle elle tire des chèques. Ce n'est que pour payer ces chèques que les billets de banque sont donnés. L'industriel reçoit un million en crédit et il doit rembourser le million plus les intérêts. Ce million, plus les intérêts, il doit les gagner à même ses profits pour pouvoir rembourser la banque. Et ces profits sont nécessairement prélevés dans le peuple qui doit non seulement rembourser l'argent créé tout exprès pour l'industriel, mais également l'intérêt de cet argent né d'un trait de plume du banquier. (sic)

Sur le plan politique, les Créditistes s'insurgent de constater que l'Etat, tout-puissant en théorie, doive faire la courbette devant les financiers pour obtenir les emprunts susceptibles de financer les dépenses publiques. Pour eux, ce serait tellement plus simple de financer l'Etat sans aucune taxe, tout simplement en imprimant de beaux billets tout neufs que le Gouvernement utiliserait pour payer ses fonctionnaires et toutes les dépenses gouvernementales. Ils affirment, non sans raison, que l'argent, en soi, n'a aucune valeur et qu'il doit être mis au service du bien-être de toute la population. A partir de ces idées assez peu orthodoxes en matière d'économie politique, on peut varier sur bien des thèmes et le gros "populo" qui ne connaît rien à rien dans le domaine de la finance,

est facilement emballé par cette autre idée de génie des Créditistes qui affirment que tout ce qui manque, pour que les gens soient heureux, c'est du pouvoir d'achat. Ils disent que la production nationale brute a une valeur *X*; que cette valeur *X* comprend, en plus des salaires gagnés par les ouvriers qui ont contribué à la fabrication de cette production nationale, un profit pour les industriels et les intermédiaires. Ce profit, il reste à la banque ou caché. Par conséquent, il n'y a jamais assez d'argent en circulation pour acheter tous les produits qui sont disponibles. "C'est pourquoi, disent-ils, nous voyons tant de gens crever de faim au milieu de l'abondance alors que les marchands ont bien des produits à offrir mais que les gens n'ont pas d'argent pour les acheter" (sic). Pour combler cette déficience monétaire, les Créditistes proposent le dividende national qui serait une distribution d'argent par le Gouvernement à tous les individus, du berceau à la tombe.

Réfuter ces idées loufoques est relativement facile pour quiconque a quelques notions élémentaires en économie et qui sait que le problème de la distribution des produits n'est pas tellement une question de quantité d'argent en circulation mais plutôt un problème de vélocité de circulation de l'argent. Cependant, avec les partisans créditistes, il n'y a pas de discussion possible. Ils écartent le spectre de l'inflation comme un mythe inventé par la finance internationale et les banques. Pour guérir de pareils fanatiques, le seul remède serait l'application du Crédit Social. Aussi longtemps que l'inefficacité de ce système utopique n'aura pas été démontré dans les faits, les mords y croiront toujours. Quand les ouvriers d'Arvida ne pourraient plus poster une lettre avec leur salai-

re hebdomadaire, alors seulement, ils commenceraient à comprendre ce que veut dire le mot INFLATION et ils seraient définitivement guéris de cette lubie créditiste.

C'est dans ce climat tout à fait favorable que Gilles Grégoire, l'apôtre de Réal Caouette, commença son travail. Il y avait des effectifs tout prêts qui n'attendaient qu'à être utilisés. Grégoire sut merveilleusement mettre à profit toutes les énergies qui s'offraient et, en quelques mois, les quatre comtés de la région disposaient d'un noyau d'organisation qui fit boule de neige à la faveur des émissions télévisées du Ralliement des Créditistes. Tous les samedis soirs, c'était un marathon d'émissions politiques ou para-politiques sur les ondes du poste local desservant les quatre comtés de la région plus une bonne partie du comté Chapeau, grâce à un relai. A 7 heures, c'était le Ralliement des Créditistes avec Gilles Grégoire ; de 7.15 à 7.30, l'émission "Tirons Ensemble", commanditée par le Syndicat des Employés de l'Aluminium et enfin, de 7.45 à 8.00, l'émission du journal Vers Demain de Louis Even et Gilberte Côté-Mercier.

Debout ou assis, Gilles Grégoire débitait, avec la rapidité d'une mitrailleuse, les sornettes énumérées précédemment sur les taxes, l'émission de la monnaie, le pouvoir d'achat, le dividende national, etc., etc. Gesticulant à la Fidel Castro, il trouvait assez souvent un fait d'actualité pour illustrer son point de vue. Au début, il se présentait comme le porte-parole d'un mouvement non politique et il eut l'habileté de faire financer bon nombre de ses émissions par des maisons d'affaires locales incluant bon nombre de nos amis politiques qui, naïvement, ne voyaient, dans

ces émissions, qu'un excellent placement publicitaire auprès de la classe laborieuse. Usant à profusion du principe de la répétition, Gilles Grégoire revint sur les ondes toutes les semaines pendant quatre ans. De temps à autre, pour varier le menu, on nous faisait passer le film d'une émission de Réal Couette, autre Fidel Castro sans barbe.

A 7.15, c'était au tour du Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'accaparer les ondes. A distance, on pourrait imaginer qu'une émission commanditée par une union ouvrière devrait être une émission éducative. Il s'agissait pourtant d'une tribune vitriolique où, successivement, les marchands, les industriels et les politiciens étaient la cible d'attaques virulentes. On y faisait une subtile propagande en faveur des C.C.F. et plus tard du Nouveau Parti en préconisant la nationalisation, la planification, etc., etc. (1) Quelques minutes de détente ou de tension, suivant les tempéraments, et c'était Louis Even ou Mme Gilberte Côté-Mercier ou les deux à la fois qui prenaient le plancher et brodaient sur le thème des réformes préconisées par les Pélerins d'un Monde Meilleur, apôtres du Crédit Social sans électoralisme et sans député. Souvent Caouette et ses partisans étaient pris à partie et dénoncés comme traîtres, ambitieux, démagogues et agitateurs. M. Even s'attaqua également aux chefs syndicalistes à qui il accola de virulents épithètes. Il s'en prit tout particulièrement à la formule Rand et au paiement obligatoire des cotisations syndicales par les non-membres. Dans ce méli-mélo de 45 minutes de violentes discus-

(1) Depuis quelques mois cette émission a changé de formule et est devenue vraiment éducative.

sions télévisées, le gros public ne pouvait que se perdre et se confondre.

Quelques idées générales pouvaient quand même être dégagées de l'ensemble : a) tout le monde était d'accord pour dénoncer les banquiers, les riches, les grandes entreprises, ceux en somme que les démagogues rangent dans la catégorie générale d'exploiteurs. b) qu'il existe un malaise dans notre société trop affectée par le chômage et la misère d'une certaine proportion de la population.

Chez les syndicalistes, les accusations de M. Even, prophète du Crédit Social dans le Québec, ne pouvaient pas manquer de causer une sorte de crise de conscience. Invités par leurs chefs à rallier le Nouveau Parti, ils ne purent assimiler les formules abstraites et purement théoriques énoncées par les intellectuels de gauche formant les cadres de cette nouvelle formation politique. Le langage terre-à-terre des Créditistes, leurs attaques virulentes et leurs formules simplistes avaient beaucoup plus d'analogies avec les méthodes apprises au sein du syndicat que le socialisme, dilué à l'anglaise, genre Nouveau Parti. De plus, pour les éléments nationalistes ou purement anti-anglais, le groupement caouettiste prenait figure de sauveur de la race et de mouvement libérateur. En jouant habilement sur toutes les notes de la gamme sentimentale, les Créditistes ont réussi ce tour de force de se recruter une clientèle dans les milieux les plus disparates de la société.

Partis d'un noyau de syndicalistes qui auraient logiquement dû être des militants du Nouveau Parti, ils ont également réussi à intéresser un certain nom-

bre de petits boutiquiers avec leur histoire de disparition des impôts. Tant chez les employés à gros salaires que chez les professionnels cossus, malmenés par les impôts, ils se sont recruté des adhérents tout comme un Poujade, en France, il y a quelques années.

Paradoxalement, les caouettistes ont aussi recruté toute la clientèle des gauchistes et des gens disposés à tout chambarder à propos de tout et de rien. C'est dire, qu'en somme, ils ont recueilli les suffrages d'un faisceau fort étendu d'opinions très opposées les unes aux autres. En s'opposant à la médecine socialisée et à toute ingérence du gouvernement dans le domaine des affaires, ils plaisaient aux gens d'extrême droite, ceux que notre presse gauchiste appelle si amicalement : "les réactionnaires". D'autre part, en promettant de donner des ristournes prélevées à même les surplus des grandes entreprises, ils recueillaient les bravos de tous les syndicalistes et de tous ceux qu'on désigne généralement sous le vocable de "gauche", en politique. En dénonçant tous les gens instruits, les professionnels et en général l'élite de la société, ils se faisaient les partisans de la lutte des classes, rejoignant sur ce terrain les Marxistes les plus orthodoxes. Champions de l'entreprise privée, nos Créditistes savaient trouver d'ingénieuses explications pour excuser la nationalisation de la B.C. Electric en Colombie. (1)

(1) Lors des élections provinciales du 14 novembre, Caouette a fait un discours pour s'opposer à la nationalisation de l'électricité dans le Québec alors qu'il avait approuvé un programme de nationalisation mis en vigueur par le gouvernement soi-disant créditiste de la Colombie Britannique.

Chez les cultivateurs, c'est un fait admis que la situation est loin d'être rose et que le revenu agricole est sans cesse décroissant en dépit d'une économie toujours en progrès. Les causes de ce malaise ont été expliquées précédemment et supposent des réformes de structure importantes dans notre économie rurale. Pour les Créditistes, il était beaucoup plus commode de tenir ce discours : "Messieurs les cultivateurs, vous souffrez de la mévente de vos produits. Pourtant, à côté de vous, les gens ont faim. Tout ce qui leur manque pour acheter vos produits, c'est du pouvoir d'achat. Du pouvoir d'achat, nous allons leur en distribuer et vous pourrez écouler vos produits. Ce sera l'âge d'or pour la classe agricole". Aux chômeurs, on pouvait dire qu'ils recevraient un dividende national suffisant pour assurer un minimum vital. Quand on se met dans la peau de tous les gens miséreux, on peut imaginer facilement l'effet que pouvaient produire les promesses créditistes bien faites pour coller dans les milieux particulièrement vulnérables aux appels démagogiques.

Ces faux prophètes de l'économie ignoraient ou oubliaient d'expliquer que le Canada est un pays excédentaire et, qu'en dépit de tous les millions qui pourraient être distribués à la population, nous ne pourrions jamais, avec 18 millions d'habitants, manger tout le blé, tout le beurre et le fromage que nous produisons. Nous ne pourrions jamais absorber plus de 15 ou 20% de notre production d'aluminium en lingots et une fraction infime de notre production de papier. Le problème fondamental, pour stimuler notre économie, n'est pas tellement de distribuer des dollars gratuitement mais bien de trouver des débouchés à toute notre production excédentaire pour

créer des emplois rémunérateurs. Quand bien même nous aurions des millions et des milliards en poche, notre sort n'en serait pas pour autant amélioré si nous ne trouvons à acheter, avec ces milliards, que des produits dont nous n'avons pas besoin. Quand bien même nous ferions livrer à domicile des tonnes de papier-journal et d'aluminium à des chômeurs, je ne vois pas bien ce qu'ils pourraient en faire s'ils ne trouvent pas à vendre ces marchandises ou à les échanger contre des biens de consommation courante. Tout le monde peut comprendre qu'on ne mange pas de minerai de fer, sauf les Créditistes qui prétendent que l'on peut consommer tout ce que nous produisons. Il serait possible d'être d'accord jusqu'à un certain point avec les Créditistes dans le cas d'une économie aussi parfaitement diversifiée que celle de la France, qui produit à peu près tout ce dont elle a besoin, à partir des fruits tropicaux jusqu'aux minéraux rares, en passant par la production animale et les agrumes. Quant à nous, il nous faut importer à peu près tous les fruits que notre climat ne permet pas de récolter. Nous sommes importateurs de 50% au moins de tout ce qui se consomme à la maison, y compris les légumes, sauf pendant une courte saison. Est-ce que nos fournisseurs étrangers accepteraient notre "funny money" en échange de leurs produits ?

C'est dans ce climat de surexcitation, où le dernier des ouvriers non spécialisé devenait un économiste autodidacte aussi infallible que le Pontife Romain, que, pendant plus de trois ans, la campagne électorale a duré. Le député en fonction avait beau multiplier les visites et obtenir des travaux importants, les gens ne s'y arrêtaient pas un instant. Ils

avaient tous subitement adopté la mentalité de faux-monnayeurs et ils se préparaient à la bataille électorale avec une rage non dissimulée. On n'avait plus affaire à des êtres raisonnables; les travailleurs créditistes ressemblaient plutôt à des chats de gouttières à la poursuite de malheureux moineaux qu'il fallait dévorer. L'assemblage hétéroclite de chômeurs, syndicalistes, artisans de Poujadistes, réunis sous le vocable de Créditistes, était devenu hystérique à la suite de son Fidel Castro sans barbe et la conquête du monde pouvait commencer. En bloc, les Anglais, Français, Allemands, Américains, Italiens et autres peuples civilisés étaient tous des imbéciles de n'avoir pas su découvrir et appliquer le Crédit Social. Il revenait donc au peuple élu de Dieu, les Canadiens français, de faire la lumière sur l'humanité en combattant le socialisme et le communisme au nom de la même lutte des classes que préconisent les Marxistes...

Quand arriva la dissolution des Chambres, la machine infernale du Crédit Social était en marche depuis très longtemps et la technique des fabricants de savon avait été mise en pratique. On avait tellement répété la même chose que tout le monde le savait par coeur. Deux ans auparavant, Jean Lesage avait eu du succès en affichant : "Y FAUT QUE CA CHANGE"; les Créditistes rajeunirent la formule en proclamant : "ON N'A RIEN A PERDRE, ESSAYONS LE CREDIT SOCIAL".

Pour ma part, j'avalais prévenu les autorités du Parti du danger que présentait ce lessivage de cerveau. D'Ottawa cependant, notre directeur national, M. Grosart ne voyait pas le danger et il refusa absolu-

ment de faire quoi que ce soit pour contrebalancer la propagande intensive des Créditistes à la télévision. Parmi les députés du Québec, avec Noël Drouin de Dorchester, j'étais à peu près seul à pressentir la poussée créditiste. Nos autres collègues fourbissaient surtout leurs armes contre le parti libéral et minimisaient d'autant plus le danger créditiste que les candidats désignés un peu partout se recrutaient surtout parmi des gens dont les antécédents n'étaient pas tellement brillants. Le fait est que la campagne créditiste avait été tellement efficace que les jeux étaient faits et que la population était disposée à voter les yeux fermés pour le premier candidat de paille venu pourvu qu'il soit Caouettiste.

9

— Le résultat du 18 juin, nos journaux et la politique provinciale

On a vu, par le précédent chapitre, comment s'y sont pris les Créditistes pour endoctriner la population. On connaît également les explications diverses fournies par les journalistes à la suite des élections fédérales. Le soir du scrutin, les doctes commentateurs de Radio-Canada avaient trouvé, comme explication, que toute cette partie sous-développée de la province de Québec s'était tournée vers les Créditistes. (sic) Quelques jours plus tard, le directeur du Devoir reprenait ses arguments et les groupait en un article intitulé : "La province de Québec n'est pas comme les autres; elle est un peu plus bête". La Presse s'étonnait également d'un phénomène qu'elle n'avait pas prévu. Au cours de la campagne électorale en effet, nos grands journalistes s'employaient à analyser les chances du Nouveau Parti et ils igno-

raient totalement le Crédit Social. Dans une récente livraison le Magazine Maclean consacrait bon nombre de ses rubriques au résultat du 18 juin. Dans toutes ces explications, il y a un peu de vrai mais la question est beaucoup plus complexe que voudraient nous le laisser croire nos organes de presse, qui tiennent surtout à passer sous silence leurs propres responsabilités et à minimiser le coup que leur a asséné la population en votant Créditiste. Prédicateurs de l'évangile libéral et nouveau parti, nos grands maîtres à penser, démolisseurs de l'Union Nationale, se retrouvaient avec un parti d'extrême-droite. La leçon d'humilité s'applique donc à eux encore beaucoup plus qu'aux candidats défaits le 18 juin.

Les Créditistes avaient appliqué une propagande massive, un véritable lavage de cerveau à la population de tous les secteurs desservis par la télévision privée. Tout cela n'aurait jamais été suffisant pour en arriver au résultat que l'on sait si leur propagande n'avait trouvé un terrain bien labouré et bien hersé où pouvaient germer les idées extrémistes. Ce terrain favorable, qui l'a labouré, qui l'a préparé avant que les Créditistes ne l'ensemencent ? D'abord le parti libéral et sa fédération provinciale avec sa politique de scandales. Ensuite nos journaux à grand tirage qui ont sapé à leur base les institutions les plus fondamentales de notre société et contribué à créer un climat d'incertitude, je dirai presque de panique, dans lequel tout nouveau mouvement aurait pu prendre racine.

Création Georges-Emile Lapalme, la Fédération Libérale Provinciale avait commencé un travail de salissage systématique continué par la grande presse

et terminé par les multiples enquêtes sur divers aspects de l'administration provinciale. Tout était remis en question : notre système scolaire, nos institutions hospitalières, l'intégrité de tout le monde et même de nos communautés religieuses et de notre clergé. Sur le plan fédéral, les Séparatistes mettaient en doute l'avenir de la Confédération et les rumeurs les plus fantaisistes étaient colportées à l'occasion du Concile Oecuménique en préparation: L'Eglise accepterait probablement le mariage des clercs... et le divorce serait peut-être reconnu... Tout additionné, la population est fort justifiable de s'être laissée aller à l'inquiétude et à l'angoisse et d'avoir eu une réaction de désespoir, comme tous ceux qui n'ont RIEN A PERDRE.

Bien longtemps avant la mort de Duplessis, des journaux à grand tirage et certains hommes politiques s'étaient donné pour mission de détruire le premier ministre coûte que coûte, même au détriment du concept de l'autorité. Une grève avait-elle lieu quelque part, c'était la faute à Duplessis. Un policier provincial se conduisait mal, c'était encore la faute à Duplessis. Un pont s'écroulait, tout était la faute à Duplessis que, par la plume et la caricature, on représentait comme un cynique et malfaisant dictateur. Duplessis avait bien des tours dans son sac et, malgré la mauvaise presse qu'on lui faisait, il savait gagner ses élections en confondant ses adversaires par des sentences lapidaires et mordantes qui faisaient image et galvanisaient l'enthousiasme de ses partisans.

En juin 1960, les élections donnaient le pouvoir à "l'équipe du tonnerre"; les écluses étaient ouvertes; il y avait désormais place pour toutes les idées les

plus échevelées sans parler de l'application des promesses électorales du nouveau gouvernement, dominé par René Lévesque, socialiste et socialisant. L'équipe du tonnerre avait promis l'instruction gratuite, sans taxe; l'assurance-hospitalisation, sans taxe et bien des réformes qui toutes devaient être financées sans charge fiscale à même les seuls argents "volés au temps de l'Union Nationale". On nous a donné l'assurance-hospitalisation, une loi copiée à la hâte sur celle d'Ottawa et de Toronto alors que nos institutions hospitalières sont bien différentes. Nous avons eu aussi l'instruction gratuite, sans taxe provinciale mais non sans une augmentation spectaculaire de la taxe scolaire locale. C'était en somme faire porter par les commissions scolaires la responsabilité des promesses du parti au pouvoir. Malgré les octrois soi-disant statutaires, les commissions scolaires sont devenues des officines gouvernementales et le problème des déficits scolaires est devenu infiniment plus aigu qu'il ne l'était auparavant. On pourrait écrire un volume complet sur l'asservissement des commissions scolaires au gouvernement de Québec qui ne daigne même plus, comme au temps du "dictateur Duplessis", recevoir une délégation officielle d'une commission scolaire désirant faire entendre son point de vue. Tout est décidé d'avance à Québec et les commissaires d'écoles n'ont plus qu'à s'incliner devant les ordres transmis par les fonctionnaires.

Sous l'ancienne administration provinciale, plusieurs ministères disposaient, chaque année, de petits budgets pour améliorations locales ce qui avait pour effet de donner du travail à ces demi-bûcherons, demi-cultivateurs des paroisses les plus déshéritées. Le nouveau gouvernement devait prendre à sa

charge tout le problème du chômage. Une fois au pouvoir, il était beaucoup moins catégorique et voulait bien partager les responsabilités avec Ottawa et même les municipalités. Malgré sa politique de grandeur, les petits ont été oubliés et connaissent les afres d'un chômage saisonnier que ne viennent plus combattre les travaux du provincial. Malgré des dépenses augmentées de plus d'un million par jour, les gens voient difficilement où va l'argent du gouvernement puisqu'ils en touchent de moins en moins et de plus en plus difficilement, même en vertu de la loi d'Assistance-Chômage. On comprend donc la colère sourde du petit peuple décidé à exercer des représailles contre le premier venu qui représente cette abstraction qu'est l'autorité tracassière qui lui rend la vie de plus en plus difficile. (1) A cet égard, le régime Lesage a été le fertilisant par excellence qui a permis la poussée créditiste dans toute cette partie de la province qui doit compter sur les octrois provinciaux pour donner du travail à ses chômeurs saisonniers.

Au lendemain de l'élection, séjournant pour quelques jours à l'île d'Orléans, j'écoutais un soir un groupe d'ouvriers palabrant sur les élections autour du blond liquide. J'entendais parfaitement leur conversation animée. Tous ces gens avaient voté Créditiste à cause uniquement de divers griefs contre le gouvernement provincial. Pour clore la discussion, un grand roux, appuyant ses arguments d'un solide coup

(1) Lesage a eu le génie de détourner l'attention en adoptant la nationalisation comme thème des élections du 14 novembre. Sans ce dérivatif, il n'aurait sans aucun doute pas réussi à conserver le pouvoir.

de poing sur la table, déclara : "En tout cas, l'H... de C... de Lesage, on l'a toujours "ben" battu". Sur ce je lui fis remarquer qu'ils avaient élu un Créditiste qui irait siéger à Ottawa et non à Québec contre M. Lesage. La réponse m'arriva désarmante : "Ca n'a pas d'importance; c'est Lesage qu'on voulait battre et on l'a eu; on a un Créditiste dans le comté".

Une initiative du gouvernement Lesage, bien faite pour déprécier les partis traditionnels dans l'esprit du public, c'est cette série d'enquêtes lancées pour la plupart à la suite de dénonciations de journalistes en mal de tirage. Ces enquêtes ont toutes une caractéristique commune : déprécier l'adversaire politique et le vouer à la vindicte populaire. Sans doute qu'après 15 ans de pouvoir, l'Union Nationale, comme toutes les institutions humaines, ne pouvait compter que des anges et des petits Jésus. Partout où il y a des intérêts en jeu, il se trouve des profiteurs, des chevaliers d'industrie et des personnages assez inquiétants. Même dans les meilleures familles, il est fréquent de trouver un mouton noir. Il faut donc s'attendre à trouver des irrégularités dans toutes les administrations publiques. Reste à savoir si l'intérêt public et la charité chrétienne s'accommodent toujours de révélations sensationnelles qui ne sont suivies d'aucune poursuite judiciaire. Pour ma part, j'ai toujours eu horreur de ces tribunaux d'exception et je n'aime pas l'analogie des enquêtes Lesage avec les purges nazies ou communistes. Quand je suis arrivé à la présidence de la commission scolaire de ma ville en 1949, j'ai pu constater que de graves irrégularités avaient été commises dans le passé. L'occasion était belle de faire un scandale et de salir la réputation de mes prédécesseurs. Je décidai pourtant

de ne rien révéler et de prendre des mesures énergiques pour éviter la répétition de pareilles irrégularités. Jamais je n'ai regretté cette ligne de conduite car, même si j'avais fait scandale, je n'aurais fait qu'éclabousser des personnes sans récupérer un seul sou de la commission scolaire et le grand public serait resté sous l'impression que tous les commissaires, en bloc, étaient malhonnêtes. Quand, à Ottawa, nous avons commencé les auditions du comité des comptes publics, nous avons découvert, notamment dans l'affaire de l'Imprimerie nationale, des faits infiniment plus troublants que tout ce que l'enquête Salvas a révélé.

Certains de nos journaux qui ont été les plus ardents à réclamer les enquêtes Lesage ne désiraient pas tellement que lumière soit faite à Ottawa et, subtilement, ils lancèrent le cri de race. Pour eux, le scandale de l'Imprimerie nationale serait resté aux oubliettes si l'architecte, les entrepreneurs et autres responsables n'avaient pas été des Canadiens-français. En somme, le gouvernement conservateur était accusé de martyriser les Canadiens-français dont les mêmes journaux avaient massacré la réputation d'honnêteté dans tout le reste du pays. Devant ces insinuations malignes, M. Diefenbaker fut pris de panique et il mit brusquement fin à l'enquête avant que lumière soit faite pour ne pas être accusé d'être le bourreau de la minorité. Le plus étrange de toute l'histoire, c'est que ces mêmes journaux qui voulaient tout épurer à Québec semblaient vouloir passer l'éponge sur les turpitudes de l'ancien régime à Ottawa. Drôle d'objectivité et drôle de conception de l'honnêteté qui pourrait nous faire parodier une

certaine phrase célèbre : "Vérité en deçà de l'Outaouais, erreur au delà".

Nous aurions d'ailleurs eu, dans la canalisation du St-Laurent, d'abondants sujets d'examen et surtout, si les mêmes journaux étaient aussi aiguisés contre les Libéraux que contre l'Union Nationale, ils n'auraient pas manqué de souligner la nomination de l'ancien premier ministre St-Laurent à la présidence du conseil d'administration du plus gros entrepreneur de la canalisation et de l'excavation de l'Imprimerie nationale. . . Il ne s'agit nullement de porter des accusations contre M. St-Laurent mais de souligner la drôle de coïncidence qui n'aurait pas manqué de soulever l'intérêt de nos excellents journalistes s'il se fut agi d'un ancien ministre de l'Union Nationale. M. Diefenbaker, pour sa part, n'est pas tellement friand de scandales et il a l'habitude de répéter souvent : "You never win a vote with dirty business", ce qui pourrait se traduire assez justement par : "Il n'y a pas un vote à gagner en remuant de la boue". C'est une politique contraire qui a été appliquée à Québec et les colonnes de nos journaux ont été remplies de scandales quotidiens. Depuis deux ans chez nous, il n'y a plus qu'une seule industrie prospère, c'est l'industrie des scandales et le public en a attrapé le dégoût pour tous les vieux partis. La fange soulevée par toutes ces enquêtes et cette publicité tapageuse élabousse tout autant le parti qui la remue que celui à qui elle est destinée.

Le rôle de l'Union Nationale

Les Libéraux d'Ottawa ont toujours accusé les Conservateurs du Québec d'être les fils spirituels de

Duplessis. Ils se sont plu à nous accoler l'épithète de "Duplessistes" dans un sens qu'on aurait voulu aussi péjoratif que possible. Le fait est pourtant que le parti conservateur fédéral et l'Union Nationale ont toujours été des entités bien distinctes et, à l'occasion des élections fédérales, les ministres et députés de l'Union Nationale étaient toujours entièrement libres d'agir à leur guise. On a vu, par exemple, M. Antonio Barrette toujours appuyer les candidats conservateurs de son entourage. Par contraste, M. Antonio Talbot s'est toujours refusé à prêter son concours à un Conservateur fédéral, et, pendant plusieurs années, il a fait élire des indépendants dans notre région. Ailleurs dans la province, certains députés unionistes avaient des "pactes de non agression" avec le député libéral fédéral. Au moment des élections à Ottawa, le député provincial sentait le besoin d'un repos à l'étranger et le procédé était inversé quand arrivaient les élections provinciales.

En 1958 M. Lapalme avait réussi à faire rompre tous les pactes de "non agression". Malgré cela, un nombre assez restreint de personnages importants de l'Union Nationale participa à l'élection fédérale. A l'échelon local, il faut admettre que les cadres de l'Union Nationale avaient considérablement épaulé notre organisation sans toutefois que les députés ou les ministres ne se montrent officiellement. Quant au premier Ministre Duplessis lui-même, selon son habitude, il garda la plus stricte neutralité. Parmi nos supporteurs locaux, il y avait sans aucun doute quelques entrepreneurs en mal de patronage qui furent cruellement déçus mais aussi et surtout cette masse de gens de droite qui ne pouvaient plus supporter la clique gauchiste installée à Radio-Canada.

Leur seul désir était de déloger cette chapelle de militants, journalistes, syndicalistes et intellectuels toujours et partout invités sur les ondes de la radio d'Etat pour prêcher leurs idées dangereuses sous le couvert des émissions l'information publique. Cette multitude de gens bien pensants avait cru, qu'en élisant un gouvernement conservateur à Ottawa, il y aurait nécessairement une réaction dans le bon sens et que la Société d'Etat ne servirait plus de véhicule aux idées révolutionnaires, du moins pas en exclusivité. Ce rêve ne put se réaliser car nos amis anglo-saxons sont incapables de prendre une initiative hardie quand il s'agit de mettre de l'ordre dans une "institution établie". Notre groupe de 50 était dans l'impossibilité pratique de faire quoi que ce soit puisque l'opposition officielle, l'opposition officieuse et la majorité anglaise de notre propre parti étaient tous d'accord pour défendre le statu-quo à Radio-Canada. Pour gêner les choses encore un peu plus, la haute direction du parti eut le malheur de répudier quelques-uns de nos organisateurs impliqués dans les enquêtes provinciales ce qui, pour les supporters acharnés de l'Union Nationale, équivalait à un reniement en bloc du parti unioniste. La goutte d'eau qui fit déborder le vase fut la nomination irréfléchie d'adversaires inéductibles de l'Union Nationale dont la plus fameuse est celle de Gérard Filion au Conseil des Arts. A partir de cette nomination, les partisans de l'Union Nationale avaient toutes les raisons de croire que M. Diefenbaker voulait la lutte ouverte puisqu'il comblait de faveurs un journaliste reconnu comme l'adversaire le plus farouche de leur parti.

Dans de telles conditions, les partisans de l'Union Nationale, quelle que soit leur catégorie, ne pouvaient plus nous considérer comme des amis fiables et ils résolurent de se venger à la fois des Conservateurs d'Ottawa et des Libéraux de Québec. Pour éviter d'assurer une victoire libérale nécessairement préjudiciable à leur parti au provincial, il ne leur restait que le Crédit Social et ils y militèrent fortement, mettant au service de cette nouvelle formation politique toute leur expérience et tout le poids de leur talent et de leur argent. Le mot d'ordre est-il venu des hautes autorités du parti ? Je ne saurais répondre mais j'ai plutôt l'impression qu'il s'est agi d'une réaction spontanée et instinctive. De toute façon, les faits sont là et nous avons vu des centaines et des centaines de nos anciens organisateurs, partisans de l'Union Nationale, nous abandonner pour passer au Crédit Social.

Les faiblesses de notre organisation.

Dès notre élection, il avait été question de se former des cadres provinciaux, d'avoir nos propres caucus, d'organiser un secrétariat, un bureau de recherches enfin d'avoir une organisation aussi parfaite que possible. Dès les premiers contacts, notre ami Léon Balcer, ministre sénior de la province de Québec, nous fit part du fait que le Premier Ministre ne voulait pas de caucus provinciaux ni d'aucune organisation à caractère régional. Le parti devait garder ses caractéristiques nationales pour ne pas créer de friction entre les divers groupes ethniques ou régionaux. On devait d'ailleurs immédiatement mettre sur

ped une organisation nationale formidable qui nous donnerait entière satisfaction. Rassurés par ces promesses, nous avons attendu mais attendu vainement. L'organisation du tonnerre qui devait être mise sur pied ne prenait toujours aucune forme. Nous étions 50 isolés travaillant chacun pour soi ce qui nous jouait de fort mauvais tours. Témoin, l'affaire des octrois aux universités qu'on nous passa sous le nez aux derniers jours de la première session sans nous laisser aucune opportunité d'intervenir.

Forts de cette expérience, à la session suivante, il fut décidé de passer outre aux répugnances du Premier Ministre et nous avons commencé à tenir des caucus provinciaux auxquels participaient bon nombre de députés. Bien des décisions furent prises qui ont été communiquées à nos représentants dans le Cabinet mais elles n'ont jamais eu de suite. A un moment donné, nous avions retenu les services d'un agent de presse en la personne de Marcel Brouillard qui devait également nous servir de porte-parole aux quartiers généraux du Parti. Quelques mois plus tard, pendant l'intersession, Marcel Brouillard était renvoyé à nos bureaux de Montréal sans que personne ne soit consulté. Tout était à recommencer et, au cours de la session de 1961, nous nous étions mis d'accord sur une formule d'organisation électorale comportant des superviseurs ministériels et un organisateur provincial. Le choix unanime du caucus s'était porté sur Rodrigue Bourdages, député de Laval. Le lendemain de cette décision à laquelle nos ministres avaient participé, Rod. Bourdages était invité à déjeuner à la table du Premier Ministre et il se faisait dire que c'était LUI, le chef, qui désignerait un organisateur pour le Québec, "quand le temps serait

venu".(sic) En fait, l'organisateur ne fut désigné qu'aux tout derniers jours de 1961; c'était Jacques Flynn, le nouveau ministre des mines. A ce moment, il était trop tard et malgré son talent incontestable et son esprit de travail, Jacques Flynn ne pouvait, en quelques mois, monter une organisation électorale aussi efficace et aussi parfaitement à point que celle des adversaires.

L'absence d'un programme flamboyant

En 1957 et 1958, M. Diefenbaker avait réussi à frapper l'imagination des masses populaires par ses formules flamboyantes et sa chaude éloquence d'avocat criminaliste. Il avait mis de l'avant un programme audacieux si on le compare à l'immobilisme qui caractérisait les dernières années du régime précédent. Il avait fait des promesses spécifiques ce qui était une nouveauté dans l'arène fédérale; l'ancien gouvernement avait pris la manière "père tranquille" d'un conseil d'administration de compagnie et un conseil d'administration ne fait pas de promesse. Installé au pouvoir avec une majorité sans précédent, M. Diefenbaker s'efforça de réaliser toutes ses promesses et, en toute honnêteté, on doit reconnaître que, sauf la deuxième route trans-Canada et la modernisation du chemin de fer de Terre-Neuve, ses promesses ont été entièrement réalisées. Pour le Québec, il a donné bien des choses qui nous étaient refusées depuis toujours par les Libéraux: traduction simultanée, chèques bilingues et amorce d'un nouveau concept de biculturalisme. Fort de ses réalisations, un homme de l'envergure de M. Diefenbaker

a-t-il eu la naïveté de croire qu'il pouvait être réélu sur son "record" ? En fait les gens ne votent jamais en reconnaissance de ce qu'ils ont reçu mais toujours en fonction de ce qu'ils espèrent pour l'avenir. Et un déblocage d'envergure comme celui opéré par M. Diefenbaker ne satisfait personne; il ne fait que mettre les gens en appétit. Au lendemain des chèques bilingues, Laurendeau n'écrivait-il pas : "Trop peu, trop tard".

Pour enflammer de nouveau les masses populaires, il aurait fallu, non pas revenir sur le passé et réciter nos réalisations mais, faire de nouvelles promesses et mettre de l'avant des projets audacieux tel l'Assurance-Travail ou tout autre projet de même nature susceptible d'assurer une plus grande sécurité aux masses les moins favorisées.

Partageons les responsabilités

On a parlé du phénomène Caouette et voulu en faire une sorte de tribun au magnétisme irrésistible. Caouette est un excellent orateur; il sait parler au peuple mais ce n'est pas d'hier qu'il hante nos tribunes politiques et il n'avait jamais eu de succès auparavant parce que les circonstances n'étaient pas favorables à l'éclosion de ses idées.

L'opération salissage dans le Québec a donné globalement l'impression à la population que tous les hommes publics des vieux partis étaient pourris.

Nos journaux ont délibérément gardé dans l'ombre les réalisations du gouvernement conservateur

et monté en épingle tout ce qui pouvait être défavorable ou prêter au ridicule. Les institutions les plus respectables ont été battues en brèche ce qui a donné au peuple un sentiment d'insécurité.

L'Union Nationale a voulu porter un coup aux Libéraux de Québec par le truchement des Libéraux d'Ottawa en se rangeant du côté créditiste.

Notre propre organisation était désarticulée et manquait totalement de l'agressivité qui aurait été nécessaire pour contrebalancer la sursaturation de propagande créditiste.

Enfin nous n'avons pas de programme positif; il nous fallait nous appuyer sur notre passé pour solliciter un nouveau mandat.

Dans le public, bien des gens n'avaient plus rien à perdre; ils ont essayé le Crédit Social et, dans son déferlement, la vague a emporté non seulement des Conservateurs mais également quelques uns des meilleurs députés et candidats libéraux.

10

— Les problèmes du biculturalisme et l'avenir de la Confédération — Conclusions générales

L'éternelle question du drapeau distinctif

La question du drapeau est revenue sur le tapis à toutes les sessions comme il se doit. Autrefois c'était à peu près toujours exclusivement des députés de l'opposition qui se chargeaient de soulever le problème en présentant des bills privés. Sous notre régime, les députés de l'opposition n'ont pas été les seuls à prendre pareille initiative et, chaque année, nos collègues Pigeon de Joliette et Allard de Sherbrooke y allaient eux aussi de leur petit bill privé. Notre ami Maurice Allard avait même trouvé une formule tout à fait originale, avec son bill destiné à faire reconnaître la souveraineté du Canada, par des signes extérieurs comme une fête nationale, un hymne national et un drapeau distinctif.

A ce propos, il est peut-être bon d'éclairer quelque peu le lecteur sur l'interprétation du terme "drapeau distinctif" qui varie selon les mentalités. Pour la plupart des Anglo-Canadiens, le Red Enseign est un drapeau distinctif et ces messieurs s'étonnent grandement de nous voir réclamer la disparition de l'Union Jack de notre emblème national. Ils prétendent, non sans un semblant de raison, que le Red Enseign est un drapeau très distinctif puisqu'il n'est en usage dans aucun autre pays. On irait, à la rigueur, jusqu'à nous offrir de parsemer le champ du Red Enseign de fleurs de lys pour rappeler l'origine française d'une bonne partie de la population canadienne. Quand nous avons convoqué des caucus pour discuter, entre nous Conservateurs, de l'opportunité d'adopter un drapeau distinctif, il nous a fallu faire de longues démonstrations pour convaincre nos collègues et leur faire comprendre que, pour nous, un drapeau distinctif, c'est un emblème exempt de toute marque d'origine ou de sujétion à un pays étranger. Nous les étonnions beaucoup quand nous déclarions ne pas vouloir de la fleur de lys sur notre drapeau. En fait, pour parler franchement, nos amis des autres provinces ne considèrent pas l'Angleterre comme un pays étranger et ils nous pardonneraient d'avoir les mêmes sentiments pour la France. Après de longues et laborieuses discussions, la plupart de nos collègues admettaient timidement notre point de vue mais ils ne pouvaient se résoudre à se montrer publiquement favorables à la disparition de l'Union Jack qui, pour eux, symbolise la liberté et la pérennité des institutions britanniques.

Les plus violents échanges de mots à ce propos, nous les avons eus avec des compatriotes, députés

dans d'autres provinces. Eux n'avaient pas la pudeur de leurs opinions et ils nous déclaraient assez violemment être opposés à la disparition de l'Union Jack et ils ne se gênaient pas pour dire, des gens du Québec, qu'ils étaient des braillards congénitaux. Une seule exception est à noter en cette matière, c'est le cas de Laurier Rénier, député de St-Boniface.

Si on parloit bilinguisme

Pour nos amis de langue anglaise, le Canada est parfaitement bilingue du moment que les Canadiens-français peuvent s'exprimer dans leur langue au Parlement d'Ottawa ainsi que dans les cours de justice de juridiction fédérale et que *tous* les fonctionnaires fédéraux dans le Québec, puissent leur répondre en anglais. Voilà une conception assez étroite du bilinguisme que nous ne pouvons sans doute pas accepter sans récriminer. On recrute du personnel pour le Service Civil ou les compagnies de la Couronne sans se soucier de ses connaissances linguistiques. Oh évidemment, pour les candidats de langue française, il est essentiel de connaître l'anglais mais les candidats de langue anglaise n'ont pas à se faire de souci pour le français, même s'ils ont à travailler dans la province de Québec. La traduction française de certaines publications importantes n'arrive souvent que des mois et des années après la parution de l'original anglais. Nous avons obtenu de sensibles progrès de ce côté mais la situation est encore bien loin d'être normale. Les employés du fédéral doivent communiquer entre-eux en langue anglaise, même dans le cas d'un Canadien

français écrivant à un compatriote; il le faut bien pour permettre aux supérieurs hiérarchiques de ne pas avoir recours à un traducteur pour comprendre le dossier ! On n'en finirait plus de ressasser nos griefs en ce domaine et je n'ai voulu citer que quelques exemples choisis au hasard. Rêver au bilinguisme intégral, imaginer qu'un jour tous les fonctionnaires connaîtront notre langue, c'est croire aux miracles faciles. Le fait est que la Commission du Service Civil vient tout juste d'accorder "certains crédits additionnels" aux candidats connaissant le français en plus de l'anglais pour certaines fonctions exercées dans le Québec. Et ces jours derniers à peine, je voyais la première lettre en français écrite par un fonctionnaire canadien-français de Montréal à un autre fonctionnaire du même ministère travaillant à Chicoutimi. Ce sont des concessions qui nous sont faites pour tenter d'apaiser les esprits et endormir les velléités de séparatisme.

Si les fonctionnaires de toute catégorie gagnaient beaucoup plus cher étant bilingues, on pourrait peut-être espérer un fonctionnarisme à peu près acceptable d'ici 15 ou 20 ans. Réussirons-nous seulement à obtenir 5% de majoration de salaire et, toute chose égale d'ailleurs, une préférence dans l'avancement pour les fonctionnaires connaissant les deux langues ? J'en doute très fortement. Et si cela était, la mentalité de l'ensemble de la population des autres provinces en serait-elle changée pour autant ? Convertir 210 députés et quelques milliers de fonctionnaires est une tâche relativement facile; est-il possible de changer l'état d'esprit des quelque 13 millions de personnes qui forment la majorité en ce pays ?

A propos de forces armées

C'est un fait connu que la langue de travail dans les forces armées est exclusivement l'anglais. Même des bases de l'aviation situées en plein coeur du Québec nous sont aussi étrangères que si elles étaient occupées par des forces ennemies. On parle beaucoup de séparatisme québécois. En fait les plus séparatistes sont les gens de langue anglaise qui ne savent pas s'intégrer à la population qui les environne. On dirait qu'ils ont peur d'être contaminés et ils évoluent en cercle presque aussi fermé que les ségrégationnistes du Sud des Etats-Unis. J'ai vu de nombreuses familles de militaires canadiens-français envoyer leurs enfants aux écoles anglaises parce que les forces armées n'ont des écoles françaises que dans le Québec et, en cas de mutation, les enfants seraient complètement désorientés dans leurs études. D'ailleurs, nos militaires en ont pris leur parti et ils savent qu'il n'y a d'avancement que si on maîtrise l'anglais à la perfection. Est-il étonnant de constater après cela que les Canadiens-français ont assez peu de propension pour la carrière militaire et que nous comptons très peu des nôtres dans les hauts échelons de la "commandantur" ?

Les Néo-Canadiens et nous

Nous sommes assez peu accueillants pour les nouveaux arrivants. En Ontario, les immigrants sont reçus à bras ouverts; on les accepte volontiers et on les considère comme un enrichissement social, culturel et

économique pour la Communauté. Nous avons une vue bien différente et nos immigrants sont reçus un peu comme de dangereux rivaux sur le marché du travail déjà encombré. Il en résulte que l'immense majorité des Néo-Canadiens opte pour la culture du groupe à la fois le plus accueillant et le plus puissant. Il s'en suit un déséquilibre sans cesse accentué du rapport des forces entre les éléments anglo-canadiens et canadiens français.

A la rigueur, les Canadiens d'origine anglaise sont plus enclins à être "tolérants" envers nous que les Néo-Canadiens. Les vrais Anglais se sentent comme liés par le pacte confédératif et ils ne voudraient pas forfaire à leurs engagements. Les Néo-Canadiens, eux, ont tout abandonné: pays, langue, habitudes de vie pour venir s'établir ici et faire partie d'une grande Nation. Ils ne peuvent comprendre que notre groupe veuille faire bande à part et garder une langue et des traditions qui brisent l'uniformité de l'ensemble et affaiblissent l'Unité Nationale.

La Confédération peut-elle survivre ?

Loin de moi la prétention d'avoir exposé en profondeur et dans tous les détails les problèmes qui confrontent notre pays et qui sont à la base de ces divers mouvements séparatistes qui sollicitent notre attention. A première vue, il semble bien que chacun des deux groupes ethniques a sa propre interprétation du pacte confédératif et que les deux interprétations sont irréconciliables. Pour nous, la Confédération c'est un traité entre deux peuples souverains qui se

sont associés pour être plus forts et jouir tous les deux de la liberté la plus absolue dans le cadre géographique d'un grand pays. Après 95 ans de vie en commun, nous en venons à la conclusion que notre interprétation n'est pas acceptée par la majorité et que notre statut est, en pratique, celui de colons jouissant de privilèges spéciaux à l'intérieur des frontières de la province de Québec. Sans trop vouloir le dire ouvertement, nos concitoyens nous traitent en citoyens de seconde classe et ils espèrent le jour où nous abandonnerions enfin toutes nos revendications pour rentrer dans le giron d'un Canada "Canadian" de l'Atlantique au Pacifique. Admettons que les hommes cultivés, les hommes politiques et une certaine élite de l'autre groupe ne pensent pas de cette manière et savent reconnaître la valeur enrichissante du biculturalisme, il n'en reste pas moins que c'est là la manière de voir de l'immense majorité des Anglo-Canadiens.

Une vaste enquête royale sur le biculturalisme, une assemblée constituante pour refaire la Confédération ? Et après, serons-nous plus avancés qu'avant ? Aurons-nous changé la mentalité de la majorité ?

Je ne voudrais pas hasarder de conclusion trop catégorique mais je crois que la Confédération ne pourrait survivre si l'heure n'était pas au regroupement plutôt qu'au morcellement des états. Nous avons connu l'Europe des nationalités; aujourd'hui c'est l'heure de la Communauté Economique; demain ce sera sans doute l'Europe Unifiée sous un seul parlement fédéral. Du point de vue économique, est-ce l'heure de rompre les amarres ? Une république lau-

rentienne serait-elle viable sans une baisse spectaculaire de notre niveau de vie ? Voilà autant de questions qui méritent sérieuse réflexion avant de lancer notre peuple sur les sentiers de l'inconnu.

Un parti politique est toujours vulnérable

Une leçon qui se dégage du dernier scrutin fédéral est qu'un parti politique, quelle que soit sa majorité, est toujours vulnérable. Il l'est d'autant plus qu'il se croit invincible. C'est ce qui est arrivé au gouvernement St-Laurent et c'est probablement sa victoire sans précédent de 1958 qui a fait oublier à M. Diefenbaker de bâtir une organisation solide longtemps avant la période proprement électorale. Un de nos députés de l'Ontario avait un jour fait une boutade qui prend aujourd'hui l'allure d'une prédiction; il avait déclaré en caucus : "Messieurs les Ministres, vous semblez trop souvent oublier que, si vous déterminez les postes que vous occupez aujourd'hui, c'est parce que nous avons gagné les élections en 1958 et que nous, les simples députés, nous sommes là. Le jour où nous ne serons plus là, vous non plus vous n'aurez plus vos belles positions et vous vous retrouverez simples citoyens ou membres de l'opposition. Cessez donc de temps à autre, de jouer à l'homme d'état pour vous rappeler que vous êtes aussi des politiciens et que vous avez besoin de vos supporteurs". Cette déclaration avait fait bien rire le groupe de ministres présents au caucus mais elle exprimait toute la vérité puisque nos dirigeants n'ont songé à organiser l'élection qu'aux tout derniers jours de la législature et qu'ils ont tout d'un coup pris conscien-

ce du fait qu'ils avaient négligé les avis de leurs propres députés et surtout oublié de faire des gestes susceptibles de se ménager des appuis dans le grand public.

Duplessis avait sûrement compris, qu'en dépit d'un gouvernement fort, il faut toujours être sur la barricade et ne jamais se laisser déborder par l'arrière. Il assistait aux bénédictions, présidait aux inaugurations officielles et il n'attendait pas les élections pour parler politique. Au fond, c'est lui qui avait raison car nos ministres n'ont pas suivi son exemple; ils n'étaient plus des politiciens; on voit le résultat. Leurs apparitions publiques étaient aussi ternes, politiquement parlant, que des visites de conférenciers étrangers.

Les absents ont toujours tort

Le député doit participer à la session qui dure de plus en plus longtemps et les électeurs se croient abandonnés en dépit de tous les trucs qui peuvent être utilisés pour se tenir en contact avec le public. Deux lettres par année, des visites annuelles dans toutes les localités ne suffisent pas à démontrer l'intérêt que l'on porte à tous. Il est arrivé assez souvent que des gens venus me voir à la maison ou téléphonant en mon absence aient été fort surpris de constater que je me tenais à Ottawa. Un électeur déclarait un jour à ma femme et avec le plus grand sérieux du monde : "On ne le paye pas pour se promener à Ottawa, on veut l'avoir ici quand on en a besoin". Avec un tel état d'esprit et pendant d'aussi longues absences, un

agitateur peut faire un véritable "carnage" politique dans le comté sans que le député soit en mesure de riposter, pris qu'il est avec ses obligations sessionnelles. Pendant que l'adversaire a quatre ans pour organiser sa campagne, il ne dispose, lui, que de quelques semaines de la période proprement électorale pour tout remettre en place.

La presse stipiendiée et la réputation des hommes publics

Pour abattre Duplessis et "extirper le Duplessisme" nos grands journaux ont pris l'habitude du jaunisme. Duplessis mort, l'Union Nationale dans l'opposition, la rage n'est pas encore assouvie et certains maniaques de la plume au vitriol multiplient toujours les médisances et les calomnies contre tous les hommes publics qui ne sont pas de gauche en politique. Ils oublient que, ce faisant, ils contribuent à déprécier un peu plus chaque jour la réputation de la province de Québec au Canada et à l'étranger. Le grand public d'autre part ne s'embarrasse pas de subtilités et il ne peut accepter de voir tous les méchants d'un côté et tous les bons de l'autre. En lisant son journal, quand il en vient à la conclusion que la politique est pourrie, tous les politiciens deviennent pour lui des voleurs, qu'ils soient de droite ou de gauche.

Pour ma part, je ne puis comprendre cet acharnement à multiplier les dénonciations à demi-mot et les suppositions malveillantes. Il existe un Code Criminel pour punir les malfaiteurs et la JUSTICE est toujours mieux servie par les tribunaux réguliers que

par les journaux qui lancent des accusations aux quatre vents du ciel pour salir des réputations sans économiser un seul sou des deniers publics.

Nos compatriotes des autres provinces mériteraient d'être imités dans leur comportement à cet égard. Chez eux, des ministres, députés, maires et autres hommes publics ont été pris en flagrant délit d'agiotage; ils ont été traduits devant les tribunaux et punis comme il se doit. Personne n'a jamais songé à tirer la conclusion globale que toute la politique des autres provinces était avilie à cause des erreurs de certains politiciens. C'est que Messieurs les Anglais savent laver leur linge sale en famille. Dans le Québec, c'est tout différent. Aucun politicien ou ancien politicien n'a encore été mis formellement en accusation devant un tribunal régulier. Ce sont des tribunaux d'exception ou les journaux qui font des procès publics suivis d'aucune sanction. Le même Code Criminel s'applique pourtant à la province de Québec, pourquoi ne s'en sert-on pas? C'est qu'il est plus facile de faire perdre des réputations que de faire condamner des gens à la prison . . . Il est donc plus commode de ne pas se servir des tribunaux; on lance de la boue en l'air et tout le monde est éclaboussé. Et quand la réputation de la province en souffre à l'extérieur, ces salisseurs publics de nos grands journaux sont tout étonnés; ils montent sur leurs grands chevaux pour défendre la vierge offensée qu'est notre "belle province".

Pourquoi les hommes de valeur évitent la politique ?

Dans de telles conditions, il ne faut pas trop s'étonner de constater que certaines personnalités transcendantes ne veulent pas toucher à ce qui s'appelle la POLITIQUE. Les professionnels bien préparés, les hommes d'affaires qui ont fait leur marque et généralement parlant tous ceux qui devraient former l'élite de la société se retranchent dans leur tour d'ivoire et refusent de servir leurs compatriotes. A première vue, on serait tenté de lancer des accusations et d'affirmer que l'élite abdique ses responsabilités sociales pour se complaire dans une facile aisance. La raison principale de cette abstention, c'est précisément la réputation qui est faite aux hommes publics. Cette réputation est telle que cela suppose une forte dose de courage pour passer outre et se lancer dans le feu de l'action. La plupart des gens un peu timorés se refusent totalement à mettre en jeu leur réputation et ils prennent le moyen qui est le plus facile, la fuite, laissant le champ libre aux incapables ou à ceux qui se fichent éperdument de leur réputation parce qu'ils n'ont "rien à perdre". Il faudra donc un effort soutenu de revalorisation de la fonction publique si l'on veut désormais attirer les compétences dans ce domaine fort important pour l'avenir de la nation.

Quel rôle faire jouer au député ?

Pour donner un nouveau lustre à la fonction de député fédéral, il faut, de toute nécessité, faire jouer un rôle utile au représentant du peuple en lui don-

nant une certaine autorité. Le seul moyen de donner un peu d'autorité aux élus du peuple, c'est de mettre la hache dans les états dans l'Etat que sont les grandes compagnies de la Couronne et le Service Civil qui dépensent des centaines de millions à même les fonds publics sans avoir aucun compte à rendre à qui que ce soit. L'existence même de ces grandes corporations est une violation flagrante du principe démocratique qui veut que tous les fonds publics soient votés par le Parlement et administrés par un Exécutif responsable devant les Chambres. Il est arrivé, semble-t-il dans le passé, que le Conseil Exécutif ait voulu se décharger de ses responsabilités en créant ces grandes corporations et en leur donnant une large part d'autonomie administrative. Avec le temps et, l'ambition aidant, elles sont cependant devenues trop puissantes et ont pris l'habitude de contrarier à volonté les désirs des élus du peuple.

Si l'administration de ces grandes corporations était confiée à des surhommes et surtout à des hommes complètement détachés de tout intérêt politique, on pourrait espérer des attitudes acceptables. Le fait est que nous avons, à la tête de ces grandes administrations, ni des surhommes ni des anges. Globalement, elles ont été farcies de créatures de l'ancien régime libéral et, le changement de gouvernement intervenu, les administrateurs de ces corporations s'ingénient à embarrasser le gouvernement en place au bénéfice des amis libéraux. C'est ainsi que les membres de l'opposition libérale continuent à exercer une influence prépondérante à Radio-Canada et ailleurs. Voulez-vous placer un ami à Radio-Canada ? Ne demandez pas l'aide d'un député conservateur mais celle d'un député ou ex-député libéral et

vous ne manquerez pas votre coup même si, en théorie, les recommandations politiques ne devraient avoir aucune influence dans toutes ces "patentes".

A la Commission du Service Civil comme à Radio-Canada, si la loi était observée scrupuleusement, les positions devraient être attribuées au mérite. Les recommandations politiques ne devraient être valables que lorsque deux candidats sont à égalité de mérite. En pratique, on se sert du texte de la loi pour opposer des refus polis à toute recommandation ou suggestion d'un député conservateur en disant : "Monsieur, je regrette beaucoup mais en vertu de l'article xxxx, sous paragraphe 11, la procédure est la suivante etc., etc., etc." Et c'est vrai que le texte de la loi est un chef-d'oeuvre de moralité et d'honnêteté. Cependant, quand la recommandation vient d'un Libéral, on n'invoque plus le texte de la loi. Tout se passe entre bons amis et le tour se joue derrière les coulisses sans laisser de document écrit qui pourrait devenir compromettant. Au train où vont les choses, les Conservateurs devraient garder le pouvoir encore 20 ans à Ottawa avant d'avoir des hommes en place dans les hautes sphères de l'administration et jouer ainsi de la même influence dont jouissent les Libéraux dans l'opposition.

Pour mettre les choses en ordre, il ne reste plus qu'à chambarder le régime en créant une administration où les députés joueront un rôle positif. Quand les Libéraux seront au pouvoir, ils mèneront la barque et, si un jour le N.P.D. l'emportait, il pourra gouverner tout à sa guise sans le boycottage du Service Civil et des grandes administrations. Aujourd'hui les députés sont jugés par le peuple pour des actes ad-

ministratifs auxquels ils n'ont pas participé et souvent pour des décisions prises par des fonctionnaires et auxquelles ils étaient fortement opposés. On ne peut avoir un bon député si on ne lui demande que d'agir comme machine à approuver du tout cuit ou de frein contre les excès du fonctionnarisme.

La Démocratie en marche

Depuis le règne de King, les suggestions de la députation ont été écartées ou ignorées et notre premier ministre, qui avait pourtant promis de redonner du lustre au régime parlementaire, semble s'être laissé prendre à cette ambiance où tous les pouvoirs de l'Etat sont une affaire privée entre le Cabinet et ses grands commis. Les députés ne sont plus que de vulgaires commissionnaires qui ont tout juste autant d'influence que les petits pages du Parlement.

La première réforme à approuver pour donner des pouvoirs aux députés serait de rendre chaque ministre véritablement maître de son département avec droit de vie et de mort sur son sous-ministre. Dans l'état actuel des choses, c'est le sous-ministre qui domine; il peut se révolter contre son patron, donner des ordres qui viennent en contradiction avec les vues du ministre et ce dernier ne peut même pas le remercier de ses services. Pour le reste, la loi du Service Civil semble bien faite pour recruter des compétences au service de l'Etat; il ne s'agirait plus que de l'appliquer intégralement en éliminant cette maçonnerie toute puissante qui en dérègle le fonctionnement normal au bénéfice de l'élément anglais d'une part et des sympathisants de gauche d'autre part. Les

compagnies de la Couronne devraient être mises sous la tutelle d'un ministre qui ne serait plus seulement un porte-parole en Chambre mais le responsable de l'administration de ces compagnies de façon à les mettre sous le contrôle direct des élus du peuple.

L'élaboration de la législation

La législation fédérale est élaborée et rédigée par des fonctionnaires désirant un accroissement de pouvoirs ou agissant à la demande du Conseil Exécutif. Les députés ne participent non seulement pas à ce travail; ils sont tenus au secret et ne prennent connaissance des projets de loi que le jour de leur présentation en Chambre. C'est une situation intolérable dans un pays qui se voudrait démocratique et qui se paye le luxe de coûteuses élections, au moins tous les quatre ans. Pour obtenir une innovation du genre de celle que nous avons gagnée de haute lutte dans le domaine agricole, il faut faire un long détour; convaincre le Cabinet qui charge ses fonctionnaires et prétendus experts de rédiger un texte sur le schéma proposé. Le résultat final n'est pas toujours satisfaisant et il nous arrive d'avoir bien des difficultés à reconnaître nos oeuvres, tels ces maris cocus qui ne peuvent garantir la paternité du rejeton de leur épouse. Comme vont les choses actuellement, les députés n'ont aucune utilité pratique; on se prive volontairement de leurs capacités et de leur compétence et les fonctionnaires pourraient tout aussi bien administrer le pays sans Parlement, rien ne serait changé. A mon humble avis, pour remédier à cette

intolérable situation qu'on appelle Démocratie par la force de l'habitude, il faudrait former un certain nombre de comités parmi les députés et charger ces comités d'élaborer la législation avant sa présentation en Chambre. Ainsi, les élus du peuple seraient forcés de se documenter, d'étudier et de donner toute leur mesure en fonction des besoins de leurs commettants.

Le contrôle des deniers publics

On a vu précédemment la pantomime qu'offre le Parlement à l'occasion de l'examen des crédits des différents ministères. Il s'agit véritablement d'un dialogue de sourds où un ministre est mis à la torture pour répondre à des questions dont il ne connaît pas la réponse. Encore là, la nation aurait tout intérêt à faire examiner les dépenses publiques par les députés, divisés en plusieurs comités chargés d'examiner les besoins et les dépenses des différentes administrations. J'ai la conviction profonde que des dizaines et des dizaines de millions pourraient être économisés de cette façon et l'on pourrait, avec l'argent économisé, payer des indemnités convenables à ceux qui, délaissant leurs affaires, veulent bien servir le peuple comme député.

L'éducation du public

Même si l'administration fédérale était complètement réformée, il resterait encore bien du chemin à parcourir pour habituer le public à considérer le représentant du peuple dans la responsabilité de ses vé-

ritables fonctions. Il faudrait que les gens cessent de faire perdre le temps du député en futilités. Est-il concevable de venir voir le député fédéral à propos d'un octroi de colonisation ou d'un pont sur la rivière Caribou ? Il est inadmissible que le député continue indéfiniment à jouer le rôle de scribe bénévole pour les électeurs qui ont affaire à tel ou tel bureau de l'administration centrale ou provinciale. Faire l'éducation du public serait une tâche à laquelle Radio-Canada pourrait s'atteler de préférence à toutes ces émissions de controverse qui ne peuvent qu'ajouter à la confusion des idées.

Et, pour cette catégorie de gens toujours en difficulté ou à la recherche de renseignements, les bureaux du Service Social pourraient peut-être changer leur façon de procéder et fournir tous les renseignements nécessaires au lieu de répondre : "Ca n'est pas notre affaire, allez ailleurs". Ca ne serait pas plus long; ça ne coûterait pas plus cher et le député serait libéré des futilités pour pouvoir se consacrer à des recherches et à des travaux utiles à l'ensemble de la communauté.

C'est au prix de réformes aussi radicales que nous sauverons peut-être l'essence de notre démocratie en même temps que notre Confédération ébranlée dans ses assises.

Si nous n'y mettons pas le prix, la démocratie vivra jusqu'au jour où un dictateur, ayant légalement le pouvoir, voudra bien se décider à renvoyer les députés dormir chez eux pour ne pas embarrasser les fonctionnaires.

F I N

INDEX

Notes biographiques de l'auteur	5
Avant-Propos	7
Comment finissent quinze années de vie publique	9
Les surprises de l'élection de 1957	13
Les préliminaires de l'élection de 1958 sur le plan local	19
Tous les secrets d'une campagne électorale à l'échelon du comté	27
La vie d'un député et son rôle à Ottawa	39
Batailles ignorées ou oubliées et petits faits inédits	59
Nos grands journaux et leur influence négative Nos députés et leur valeur Quelques faits concrets	75
Le contact avec le peuple Les techniques d'action des créditistes	91
Le résultat du 18 juin, nos journaux et la politique provinciale	109
Les problèmes du biculturalisme et l'avenir de la Confédération Conclusions générales	125





HOMME D'AFFAIRES DE-
VENU POLITICIEN PAR AC-
CIDENT, L'AUTEUR FAIT ICI
UN REPORTAGE VIVANT ET
BIEN DOCUMENTÉ DE LA
POLITIQUE FÉDÉRALE VUE
PAR UN CANADIEN FRAN-
ÇAIS.

SES ANALYSES SONT PAR-
FOIS MORDANTES ET SUSCI-
TERONT SANS DOUTE LA
CONTROVERSE À LA FOIS
CHEZ LES JOURNALISTES ET
CHEZ UN PUBLIC QUI A
L'HABITUDE DE JUGER
TOUT LE MONDE MAIS RA-
REMENT L'OCCASION DE SE
FAIRE JUGER.